

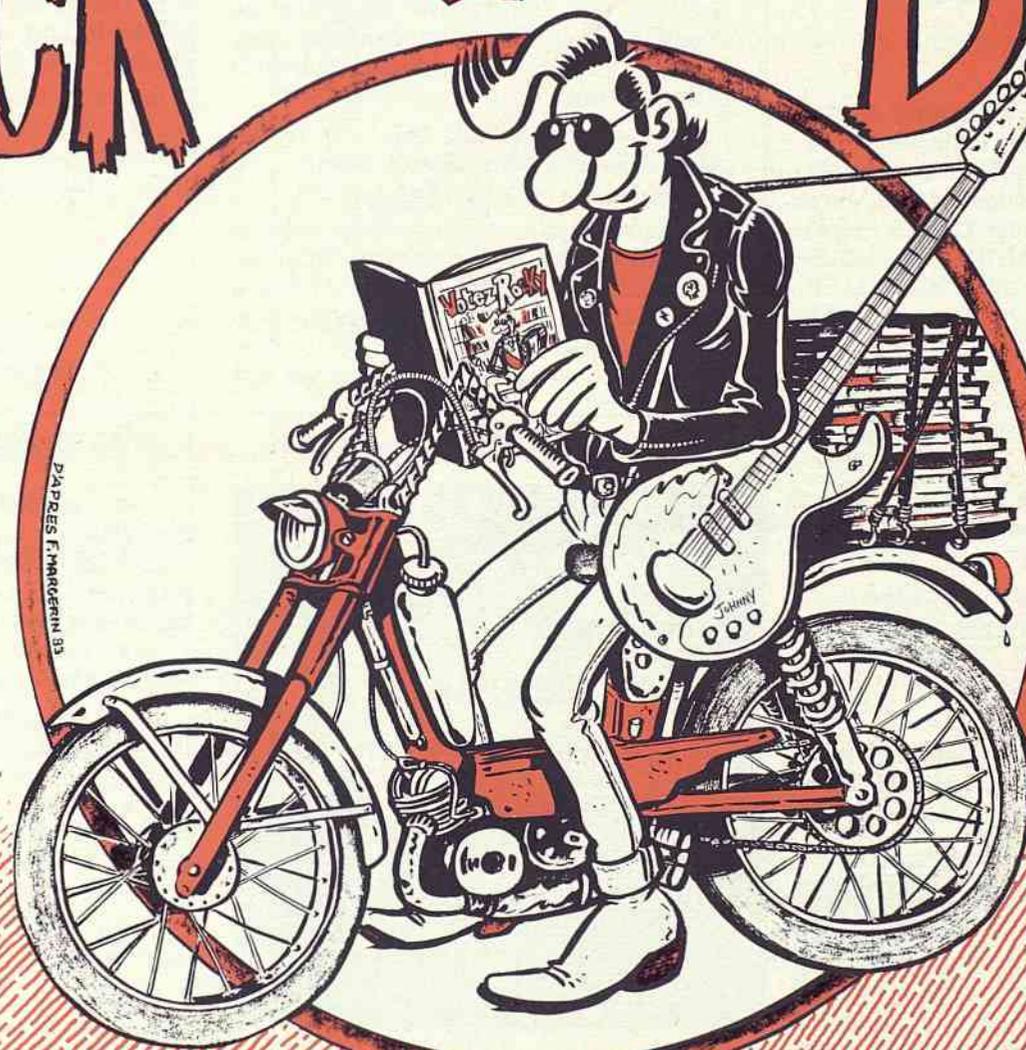
SCEAUX

bulletin municipal d'information

NOVEMBRE 1983

n° 131

ROCK ET BD



Voir pages 4/5,6

Page 7, Sécurité Sociale

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 19 OCTOBRE A SCEAUX

LES SCÉENS

État civil

Période du 3 octobre au 30 octobre 1983

NAISSANCES

Adrien, Franck, Lucio DELANGE • Jérôme, Jean, Stéphane HOLLEBEKE • Armand PEREIRA • Jérémie, Michaël SIMON • Benoît, Jean MARCOT • Hakim TAJA • Victor LOURENCO • Béchir TOURKI • Victoria Hélène ABRAMI • Élise, Marie TOUSSAINT • Jeanne, Margarethe, Andrée, Élisabeth GUEROUT • Stéphanie SOARES • Vincent, Ludovic GABEN • Naïke NOGUEIRA • Nicolas, Benjamin CHOPLAIN • Jérémie, Antoine, Bernard LEPELLETIER • Gwenaëlle, Sophie, Dominique GARDES • Ingrid, Lisbeth, Ingelborg DONNADIEU • Florent, Antonin, Maxime BLOCH.

MARIAGES

Pascal, Jean-Paul COURTOT et Isabelle RECHER • Patrick, François, Roger LOISEAU et Patricia, Christine, Françoise LE GALLOU • Jean-Marc, Alain, André LOY et Marie-Christine, Henriette, Léontine MONTOY.

DÉCÈS

Yvonne, Eugénie ADELET • Edmond, Lucien ROULLEAU • Emma, Rose, Philomène FALGAYRETTES, veuve ANGLADE • Simon GRISON • Marie, Philomène, Félicie PAGES, veuve MORLOT • Frédéric, Nils, Jean-Claude, Franck AMEN • Rosine, Jeanne MARTIN, veuve HOUPPEAUX • Jeanne, Marie MOTSCHWILLER, veuve MILLET • Didier, Marcel, Georges JALLOUX • Louis, Henri DASVID • Philippe, Paul GALLE • Fanny, Nouna GANANCIA, veuve ZAOUI • Roberto FREY LOPEZ • Michèle, Charline SERVATIUS • Léon BAUDENS • Georges, Charles MARTIN.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Zoé ROGGE, née RISBOURG, décédée le 15 octobre 1983 à Angers (Maine-et-Loire) • Hélène ROBERT, décédée le 19 octobre 1983 à Verneuil-sur-Seine (Yvelines).

ERRATUM

Nous indiquions dans le n° 129 du bulletin municipal de septembre 1983, le décès de Mme Odette PRADO, veuve BOYER, alors qu'il eut fallu indiquer épouse BOYER.

Nous avons appris le décès de M. Alfred LOEWENGUTH, survenu le 11 novembre dernier à l'âge de 72 ans.

Son œuvre et son action au sein du monde musical seront évoquées par M. Guldner, maire honoraire de Sceaux, dans le prochain numéro du bulletin municipal.

A propos du Centre des Jeunes des Blagis

Après deux ans de difficultés financières, le Centre des Jeunes des Blagis s'est retrouvé dans une situation fort critique puisqu'au mois de septembre 1983 il accusait un déficit de plus de 210 000 francs.

Confrontée à ce problème, l'assemblée générale extraordinaire, convoquée le mardi 25 octobre dernier, décidait, par 90,45 % des voix, la dissolution de l'association.

Cette décision, si elle est sage et saine, impliquait cependant d'importants problèmes pour les adhérents du CJB.

A ce sujet, les municipalités de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses s'étaient engagées à tout faire pour que les membres du CJB ne soient pas lésés et puissent continuer leurs activités dans d'autres associations.

Cet engagement a pu être tenu grâce aux efforts consentis par le Centre Socio-Culturel des Blagis, les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine et l'antenne des Paradis du Centre Culturel de la Jeunesse et des Loisirs.

Que ces associations soient ici remerciées car, sans elles, aucune solution de « rechange » n'aurait pu être trouvée.

Actuellement, tous les adhérents qui souhaitaient reprendre leurs activités ont trouvé une structure d'accueil. On peut donc dire que les efforts de tous, s'ils n'ont malheureusement pas permis au CJB de survivre, ont néanmoins contribué à conserver aux

Blagis des activités nécessaires à la vie de ce quartier.

Les activités du Centre des Jeunes des Blagis ont été reprises par les associations suivantes :

• **Centre Socio-Culturel des Blagis (CSCB) :** athlétisme — école de football — école de tennis — tennis — gymnastique d'entretien — expression corporelle — danse jazz — yoga — anglais enfants — bridge :

2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18 ; tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

• **Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine :** natation ;

5, rue de l'Yser, tél. 660 21 65 ; accueil le lundi et le jeudi de 17 h 15 à 20 h 30 et le vendredi de 17 h 15 à 19 h 15.

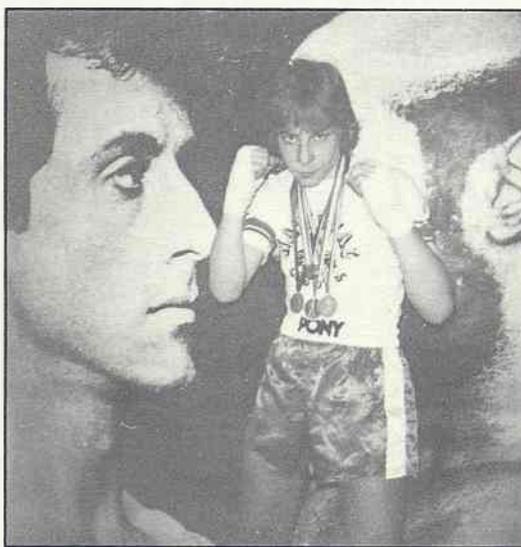
• **Le Centre Culturel de la Jeunesse et des Loisirs (CCJL), antenne des Paradis :** judo ;

2, rue Paul-Verlaine à Fontenay-aux-Roses, tél. 660 25 72 ; accueil tous les jours sauf le dimanche, de 14 h à 18 h.

Jack BONTE
maire adjoint
chargé de la jeunesse
et des activités sportives



Un Scéen champion de France



Olivier Toublan :
vainqueur du critérium national de boxe éducative.

Le 8 mai 1983, en accueillant à Longwy, à l'occasion du critérium national de boxe éducative, les meilleurs élèves de l'hexagone, les dirigeants de l'USBL, section boxe, ne purent dissimuler leur joie de remettre ce trophée à Olivier Toublan-Quemard, 15 ans, du ring de Massy, demeurant à Sceaux.

Avant d'arriver à ce stade de la compétition, il avait disputé les championnats de l'Essonne, de l'Île-de-France et les inter-régionaux à Mulhouse. Enfin, à Longwy, il gagnait la finale des championnats de France, catégorie moyens, de fort belle façon, par arrêt de l'arbitre à la 2^e reprise.

Il avait déjà obtenu le titre de vice-champion de France des minimes en 1982, à Rouen.

Souhaitons-lui bonne chance pour ses prochains combats et son passage dans la catégorie amateurs. Un entraînement difficile et astreignant...

jean-louis perveaux décorateur
agencement d'appartements
22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> Etat civil	
<input type="checkbox"/> A propos du Centre des Jeunes des Blagis	
<input type="checkbox"/> Un Scéen champion de France	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
<input type="checkbox"/> Rappel	
LE DOSSIER DU MOIS	4/5,6
<input type="checkbox"/> Rock et BD	
ÉDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> 19 octobre : un vote dans le désordre	
SÉCURITÉ SOCIALE : ÉLECTIONS	7
<input type="checkbox"/> Élection des représentants des assurés sociaux	
Résultats du scrutin du 19 octobre 1983 à Sceaux	
CONSEIL MUNICIPAL	8/9
<input type="checkbox"/> Compte rendu de la séance publique du 30 septembre 1983	
ENSEIGNEMENT	10
<input type="checkbox"/> La représentation des parents d'élèves dans les conseils des établissements scolaires	
<input type="checkbox"/> Résultats du baccalauréat 1983	
URBANISME — ÉQUIPEMENT	11
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire ou de démolir	
<input type="checkbox"/> Travaux communaux et voirie, permanence	
ASSOCIATIONS	12 à 15
COMMUNIQUÉS	16
PETITES ANNONCES	18
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	19
A SCEAUX, DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE	20

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 131 — NOVEMBRE 1983

24^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

Des Scéens à l'honneur

Ordre des palmes académiques

Au grade d'Officier

M. René BONVALLET

Professeur de mathématiques (classes préparatoires) au lycée Lakanal.

Mme Marie-Françoise BOURDEAU

Attachée d'administration scolaire et universitaire à la faculté de Droit.

M. Paul LANGLOIS

Professeur de lettres au lycée Lakanal.

M. Léon-Pierre RAYBAUD

Professeur agrégé d'histoire du droit à la faculté de Droit.

Au grade de Chevalier

Mme Jacqueline HENRIOT-BUCHI

Ancienne institutrice à l'école du Centre.

M. Jacques HENRIOT

Ancien instituteur à l'école du Centre.

M. Jacques MOURGUES

Professeur d'histoire-géographie au lycée Lakanal.

M. François ROCHE

Directeur du département gestion des entreprises et administration 1 et maître-assistant d'anglais à l'Institut Universitaire de Technologie.

Une date à retenir !

LE 9^e CROSS

DE LA VILLE DE SCEAUX

AURA LIEU

LE DIMANCHE 12 FÉVRIER 1984

Rappel

Nous vous rappelons que depuis le mois d'avril 1983, la mairie s'est agrandie afin d'assurer une meilleure qualité du service public.

Trois services très fréquentés ont ainsi été installés au 120 rue Houdan (pavillon situé à droite de l'Hôtel de ville).

Il s'agit :

- du service des affaires générales : état civil, élections, affaires militaires, cimetière, ainsi que le logement ;
- du service de l'enseignement ;
- de la Caisse des écoles.

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN



CABINET TELLIER

Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan



face 3

DOSSIER DU MOIS : ROCK ET

Deux phénomènes de notre temps **MUSIQUE ROCK ET BANDE DESSINÉE**

Du 5 au 17 décembre à l'Orangerie de Sceaux

Expositions et animations proposées par la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux et le CAEL de Bourg-la-Reine

Accueillie grâce à la complaisance des municipalités de Sceaux et de Bourg-la-Reine, du conseil général des Hauts-de-Seine et du musée de l'Île-de-France, subventionnée par le Fonds d'Intervention Culturelle (FIC) et par divers ministères, notamment celui de l'Éducation nationale, l'exposition itinérante « *Rock et bande dessinée* » est née à l'initiative du CAEL de Bourg-la-Reine, auquel s'est associée volontiers la MJC de Sceaux et une vingtaine d'organismes répartis dans sept départements.

Autour de l'exposition retraçant l'histoire du rock des origines à nos jours, à travers la reproduction d'une centaine de planches commentées de dessinateurs travaillant sur ce thème (Margerin, Clerc, Jano, etc.), viendront se greffer diverses animations qui analyseront et expliciteront cette démarche :

- une conférence projection qui traduira les rapports entre ces deux éléments ;
- des diaporamas évoquant des personnages de dessinateurs aussi différents que Franquin, Crumb et Mordillo ;
- des ateliers de musique ouverte menés par des professionnels ;
- des mini-concerts permettant de suivre l'évolution et le cheminement d'expériences collectives ou individuelles ;
- 200 vidéo-clips portant sur la chanson illustrée avec bande musicale parfois inédite ;
- des dessinateurs devenant musiciens au travers de la Gogol Compagnie ;
- un montage vidéo racontant les aventures de jeunes musiciens, à partir de personnages de bande dessinée ;
- un coin lecture où se retrouveront les amateurs d'albums ;
- enfin, deux soirées de cinéma et de musique rock qui se dérouleront dans le hall d'animation de Bourg-la-Reine et apporteront quelques heures de détente à un prix très abordable.

Voilà une série d'interventions qui permettra de mieux saisir le rôle, l'importance et l'influence de ces deux formes d'expression assimilées par les jeunes et souvent rejetées par les adultes.



LUNDI 5 DEC.
et
LUNDI 12 DEC.
de 14^h à 17^h
Daniel Pinson
CONFÉRENCE-DEBAT
vers une analyse de la Bande Dessinée
DIAPORAMAS

MARDI 6 DEC.
et
MARDI 13 DEC.
de 14^h à 17^h
ATELIER DE MUSIQUE OUVERTE
Serge Bencissou : guitare
Michel Leduc : basse
Philippe Dalays : batterie
Stephane Gasparini : claviers synthé
Présentation et rôle de chaque instrument
construction harmonique, mélodique et rythmique
participation du public à la création et à
la réalisation d'un morceau de musique

stéphane kélian

PIVOINE

CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

Suscité à l'origine par une volonté de refus et de contestation sociale liée aux conventions d'un mode de vie jugé inadapté, ce double phénomène du Rock et la bande dessinée a subi un processus de marginalisation. Doté de ses fans et de ses détracteurs, le Rock est apparu comme la réponse d'une « *génération qui a entre quinze et vingt ans en 1980, née en pleine période d'euphorie économique, et vit son adolescence au milieu de la crise, de la récession, de l'asthénie politique et de la disparition des utopies...* » (*).

Puis, peu à peu, cette « *musique barbare* » et cette « *sous-littérature* » se sont imposées comme vecteur artistique significatif d'une époque, capable de toucher tous les publics et de rivaliser avec le cinéma ou le roman policier. Devenus le symbole d'une « *manière d'être* » populaire, ces langages apparaissent comme un fait de société indéniable qui fascine, qu'on l'admette ou non, un très large public de jeunes et de moins jeunes.

C'est pourquoi nous avons pensé avec bon nombre d'enseignants, d'éducateurs et de parents, soucieux de mieux comprendre les adolescents dans leur environnement, à les aider à disséquer ces « *matériaux* » pour les maîtriser et les utiliser comme instruments de culture.

D'où le pari contracté par notre Maison de réaliser une expérience pédagogique intéressante en collaboration avec les lycées et collèges (en particulier avec Marie-Curie et Lakanal, dont les proviseurs ont accepté le principe d'une concertation) pour des objectifs précis :

- permettre aux élèves d'acquérir des données critiques ;
- transformer leur mentalité de consommateurs culturels en créant des motivations dynamiques ;
- promouvoir la réflexion et l'imagination à partir de certaines matières littéraires ou scientifiques.

La visite de l'exposition et de ses animations constitueront la base attrayante de cette expérience qui pourra être complétée, au niveau scolaire et en fonction de l'intérêt des enseignants, par un travail plus approfondi, réalisé grâce à la mise en place d'un Projet d'Action Éducative (PAE), pour lequel le rectorat de Versailles a donné un accord très favorable.

Dans cette perspective, seront organisés des stages de sensibilisation en direction des enseignants qui pourront bénéficier d'autre part, dans leur établissement, d'intervenants extérieurs compétents.

Cette conjugaison des efforts entre enseignants et animateurs autour de ce projet original, améliorera, s'il en était besoin, la communication entre jeunes et adultes, et favorisera la compréhension et l'estime mutuelle.

(*) Michel Schmitt (Encyclopédia Universalis, 1983).

MJC de Sceaux

Suite page 6 →

éditorial

19 octobre : un vote dans le désordre

par Pierre RINGENBACH, maire de Sceaux



Le 19 octobre dernier ont eu lieu, ainsi que vous le savez, les élections des représentants des assurés sociaux aux Conseils d'administration des organismes du régime général de la Sécurité Sociale.

Or, à Sceaux comme ailleurs, de nombreux électeurs se sont aperçus au moment de voter qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Il en a été ainsi notamment d'un certain nombre de membres du corps médical.

Il faut que l'on sache qu'au mois de juillet dernier les listes que nous avons reçues des caisses de Sécurité Sociale étaient littéralement « *bourées* » d'erreurs et d'omissions. Face à cette situation, le service des élections de la mairie a fait ce qu'il a pu pour redresser les erreurs décelables : fausses adresses, inscriptions en double, etc. Mais aucune rectification pour non-inscription n'était possible si l'électeur lui-même ne venait la signaler. Or en juillet et août beaucoup d'entre vous étaient ailleurs et pensaient à autre chose qu'à venir vérifier ces listes...

La situation étant la même partout en France, les maires demandèrent alors le report de ces élections afin que les listes puissent être correctement établies. Mais rien n'y fit. Résultat : certains électeurs ne purent pas voter le 19 octobre et vinrent se plaindre... auprès du maire !

Certains présidents de bureaux de vote - ainsi que moi-même - ayant reçu des plaintes véhémentes à ce sujet, je me dois de bien préciser que dans ce domaine nous ne pouvons que déplorer ces omissions sans pouvoir en être tenus pour responsables. Certains ne l'ont pas compris.

Pourquoi aussi les bulletins de vote de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et ceux de la Caisse d'Allocations Familiales étaient-ils aussi semblables ? Ce fut une source d'erreurs et d'annulations pour certaines personnes qui avaient utilisé les bulletins reçus à domicile.

Quant aux juges des tribunaux d'Instance qui avaient seuls les pouvoirs d'inscrire les électeurs sur les listes, ils furent assaillis de demandes et ils essayèrent de résoudre les cas les plus évidents.

Bref, ce fut une élection très mal organisée.

Malgré cela, une bonne partie des électeurs a pu s'exprimer et le résultat a été significatif. A Sceaux, les syndicats « *réformistes* » ont recueilli plus de 72 % des voix.

Pour conclure cet éditorial, et dans un tout autre ordre d'idée, je ne voudrais pas passer sous silence des décisions importantes qui ont été prises par le conseil municipal lors de sa réunion du 28 octobre.

En effet, ainsi que nous nous y étions engagés, trois commissions extra-municipales ont été recréées. Il s'agit de :

- la commission extra-municipale de l'Urbanisme, regroupant en une seule celles du POS, de l'îlot Charaire et du vieux Sceaux ;
- la commission extra-municipale « *Sceaux Ville Propre* » ;
- la commission extra-municipale « *Patrimoine vert* ».

Cette remise en activité de ces commissions traduit bien la volonté du conseil municipal de continuer à solliciter le dialogue avec les associations ou les personnes compétentes sur un certain nombre de questions importantes.

Au cours de cette même réunion, le conseil a également voté la modification du POS permettant principalement de construire sur des terrains inférieurs à 200 m² dans les zones UD et UEa (voir article d'André Herzog dans le Bulletin Municipal d'Information n° 129 de septembre 1983).

Ainsi, grâce à cet assouplissement, pourront être dorénavant satisfaites les attentes de nombreux propriétaires qui souhaitent réaliser certaines extensions aux maisons qu'ils occupent.

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

JEUDI 8 DEC.

JEUDI 15 DEC.

de 14^h à 17^h

MINI CONCERT EXPLICATIF "Frères Brothers"
6 morceaux: (jazz rock, funk et rock'n roll)
entrecoupés d'interventions des musiciens
vécu historique du groupe-travail
collectif et individuel avec un répétiteur
les buts et avenir
du groupe

En parallèle un montage vidéo
réalisé par le groupe sur son histoire
intitulé: "L'affaire tourne au rock"

DIMANCHE 11 DEC.

RENCONTRE DESSINATEURS.

NOUS espérons la présence de
Margerin, Teulé, Ribera
Clerc, Jano, Donis,
Golo et Franck
Petit-Roulet
Grycan etc...

MERCREDI 7 DEC.

SAMEDI 10 DEC.

et

MERCREDI 14 DEC.

de 14^h à 17^h

stage acoustique
initiation théorique
et réalisation
d'enceintes,
instruments et hifi

**NUIT du CINEMA
ROCK**

MERCREDI 14 DEC. 83

à la Salle Municipale
65 Bd Joffre BOURGARENE
de 14^h à 18^h30

BLUE SUEDE SHOES
GIMME SHELTER
MONTEREY POP
PRIX DES PLACES: 20 F.

de 20^h à 1^h

GIMME SHELTER
MONTEREY POP
RUDE BOY
PRIX DES PLACES 20 F.

NUIT du ROCK

VENDREDI 16 DEC. 83

à la Salle Municipale
65 Bd Joffre BOURGARENE
de 20^h30 à 1^h du matin

DEMIS SIRE TWIST
DROLE D'AFFAIRE
CLUB DES CINQ

PRIX DES PLACES: 35 F.

Arejero

SÉCURITÉ SOCIALE : ÉLECTIONS

Élections des représentants des assurés sociaux aux conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale

Résultats du scrutin du 19 octobre 1983 à Sceaux

Caisse primaire d'assurance maladie

	Bureau 1 Gymnase des Imbergères Salle A 29, rue des Imbergères		Bureau 2 Gymnase des Imbergères Salle B 29, rue des Imbergères		Bureau 3 Salle municipale 95, rue Houdan		Bureau 4 Gymnase des Imbergères Salle C 29, rue des Imbergères		Bureau 5 Ancienne mairie 68, rue Houdan		Bureau 6 Gymnase des Blagis Salle A 6, rue Léo-Delibes		Bureau 7 Gymnase des Blagis Salle B 6, rue Léo-Delibes		Bureau 8 Gymnase de l'école du Petit-Chambord 2, allée de Trévis		Bureau 9 Salle des conférences 95, rue Houdan		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	1 437		1 262		1 471		1 098		1 438		1 308		1 295		1 137		1 322		11 768	
Votants	794	55,25	626	49,60	770	52,35	589	53,64	743	51,67	743	56,80	759	58,61	638	56,11	695	52,57	6 357	54,02
Exprimés	770		612		733		584		731		726		730		623		676		6 185	
Ont obtenu :																				
CGC	328	42,60	250	40,85	297	40,52	244	41,78	290	39,67	249	34,30	161	22,06	365	58,59	196	29,00	2 380	38,48
FO	186	24,16	149	24,35	166	22,64	147	25,17	149	20,38	185	25,48	191	26,16	126	20,22	148	21,89	1 447	23,40
CFTC	91	11,82	60	9,80	92	12,55	51	8,73	77	10,53	73	10,05	77	10,55	53	8,51	81	11,98	655	10,59
CGT	65	8,44	58	9,48	68	9,28	52	8,91	61	8,35	103	14,19	166	22,74	19	3,05	129	19,08	721	11,66
CFDT	100	12,99	95	15,52	110	15,01	90	15,41	154	21,07	116	15,98	135	18,49	60	9,63	122	18,05	982	15,88

Caisse d'allocations familiales

	Bureau 1 bis Gymnase des Imbergères Salle A 29, rue des Imbergères		Bureau 2 bis Gymnase des Imbergères Salle B 29, rue des Imbergères		Bureau 3 bis Salle municipale 95, rue Houdan		Bureau 4 bis Gymnase des Imbergères Salle C 29, rue des Imbergères		Bureau 5 bis Ancienne mairie 68, rue Houdan		Bureau 6 bis Gymnase des Blagis Salle A 6, rue Léo-Delibes		Bureau 7 bis Gymnase des Blagis Salle B 6, rue Léo-Delibes		Bureau 8 bis Gymnase de l'école du Petit-Chambord 2, allée de Trévis		Bureau 9 bis Salle des conférences 95, rue Houdan		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	1 444		1 276		1 480		1 104		1 446		1 323		1 304		1 149		1 335		11 861	
Votants	795	55,06	618	48,43	753	50,88	582	52,72	738	51,04	754	56,99	757	58,05	637	55,44	689	51,61	6 323	53,31
Exprimés	770		606		725		572		732		737		736		626		671		6 175	
Ont obtenu :																				
CGC	325	42,21	238	39,27	300	41,38	234	40,91	275	37,57	252	34,19	159	21,60	366	58,47	175	26,08	2 324	37,64
FO	178	23,12	154	25,41	164	22,62	143	25,00	152	20,77	197	26,73	183	24,86	118	18,85	165	24,59	1 454	23,55
CFTC	106	13,77	66	10,89	87	12,00	53	9,26	88	12,02	72	9,77	86	11,69	63	10,06	84	12,52	705	11,42
CGT	60	7,79	55	9,08	65	8,97	49	8,57	68	9,29	94	12,76	168	22,83	17	2,72	128	19,08	704	11,40
CFDT	101	13,12	93	15,35	109	15,03	93	16,26	149	20,35	122	16,55	140	19,02	62	9,90	119	17,73	988	16,00

Caisse d'allocations familiales — Travailleurs indépendants

Bureau 10 — École primaire, 6, rue Marguerite-Renaudin						
	Industriels et commerçants	Artisans	Professions libérales			
Inscrits		143	71	242		
Votants		54	19	133		
Exprimés		51	12	130		
Ont obtenu :	Mme Colette Duclair	5	Mme Micheline Azeau	7	M. Jean-Louis Billard	93
	M. Jacques Judenne	46	M. Marcel Gouthière	5	M. Michel Bouron	37



toutes assurances **CABINET ROBERT**
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

CONSEIL MUNICIPAL: COMPTE RENDU DE LA

Une nouvelle rubrique désormais dans les colonnes du bulletin : les comptes rendus des séances publiques du conseil municipal.

Certes, ceux-ci font traditionnellement l'objet d'un affichage légal sur les différents panneaux de la ville ; cependant, ce n'est pas pour autant que les Scéens peuvent en prendre connaissance aisément, d'autant plus que ses comptes rendus sont généralement assez denses et... que les rigueurs du temps ne permettent pas toujours un stationnement prolongé devant les panneaux.

Le développement de l'information est l'un des objectifs auxquels la nouvelle municipalité est attachée. Ceci n'est qu'un début, d'autres initiatives vont suivre.

Richard J. POULAIN

maire adjoint
chargé des relations publiques
de l'information et de la communication



Le vendredi 30 septembre 1983, à 21 heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

La séance est ouverte sous la présidence de M. P. Ringenbach, maire.

M. Pascal Abraham, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Sont présents : M. Ringenbach, maire ; MM. Herzog, Oheix, Bonte, Benoit, Mme Saunois, MM. Laurent, Collet, Poulain, maires adjoints ; MM. Kaepelin, Petit, Steverlyneck, Quintero, Mmes Bray, Justin, M. Drocourt, Mmes Hennequin, Martel, MM. Lecomte, Noailles, Canton, Abraham, Mme Maria, MM. Damery, Biros.

Sont représentés : M. Philippe par M. Herzog, M. Coindreau par M. le maire, Mme Laville par Mme Saunois, Mme Claude par M. Quintero, M. Brosse par M. Bonte, M. Pourrez par M. Oheix, M. Compta par M. Biros.

Est absent excusé : M. de Meyembourg.

Les travaux commencent après l'approbation, à l'unanimité, du procès verbal de la séance du conseil municipal public du 24 juin 1983.

Les questions suivantes sont abordées et discutées par le conseil :

Création d'une commission extra-municipale de la sécurité

M. le maire rappelle que les questions de sécurité sont un souci majeur de la municipalité. Il informe

le conseil de l'arrivée à Sceaux d'un nouveau commissaire de police, M. Louap, et d'un nouveau commandant du corps urbain, M. Johier. Il souligne la parfaite collaboration entre les services de police et la ville.

M. Collet expose que la politique à mener en matière de sécurité, conformément aux engagements pris durant la campagne électorale municipale, concerne deux domaines distincts :

- la protection des personnes et des biens contre les agressions, les vols, les dégradations ;
- la sécurité des personnes durant leurs déplacements à pied, en deux roues ou en automobile.

Bien que ces problèmes reviennent pour une bonne part de la compétence de l'Etat et de ses services, il est non moins certain que la municipalité a un rôle important à jouer dans la recherche et la mise en œuvre de mesures destinées à améliorer la situation.

Il est donc proposé la création d'une commission extra-municipale dont le rôle sera d'étudier les problèmes qui se posent concrètement à Sceaux ainsi que d'émettre des propositions. Cette forme de commission extra-municipale apparaît moins lourde et plus souple que la création d'un conseil communal de prévention préconisé par le décret du 8 juin 1983.

Cette commission présidée par le maire sera composée d'une part de 7 membres du conseil municipal, dont les 5 maires adjoints directement concernés par les problèmes traités, et, d'autre part, de 12 représentants d'associations (de quartiers, de parents d'élèves, de personnes âgées, d'associations regroupant à titre divers des jeunes et de l'association des commerçants et artisans) avec la participation naturellement des responsables de la police et de la gendarmerie.

Au nom de la minorité du conseil, M. Damery juge peu souhaitable la création d'une telle commission pour les motifs suivants :

- il estime en effet, que les deux domaines que doit couvrir cette commission, délits mineurs non sanglants et sécurité sur la voie publique, relèvent, pour le premier de la compétence de la police ou de la gendarmerie, pour le second, des problèmes de circulation et d'urbanisme ;
- il craint aussi que la création de cette commission développe une psychose d'insécurité dans la population. Cela étant, il préférerait la création d'un conseil communal de prévention.

M. le maire précise que le rôle de la commission dont la création est proposée ne consiste pas à se substituer aux missions de la police et de la gendarmerie ; l'objectif étant de recenser les préoccupations de la population, de connaître les problèmes qui existent et d'informer la population des résultats obtenus par la police et la gendarmerie.

M. Biros, quant à lui, pense que les problèmes de sécurité se situent surtout au niveau des accidents de circulation plutôt que des cambriolages. Il souhaite donc la représentation des usagers des transports en commun et des consommateurs au sein de la commission.

M. Collet souligne que la composition de la commission est pondérée de façon à ne pas privilégier un seul aspect. Il pense que l'intervention de M. Biros n'est pas fondée, car feront partie de la commission : des représentants des associations de quartier, des associations de parents d'élèves, des associations de personnes âgées et des associations culturelles.

A la suite de ce débat, le conseil municipal approuve la création de la commission extra-

municipale de la sécurité à la majorité, quatre conseillers ayant voté contre : MM. Biros, Damery, Compta, Mme Maria.

Puis, pour en terminer, le conseil procède à l'élection de ses représentants au sein de la commission. Sont élus à l'unanimité : MM. Collet, Bonte, Philippe, Poulain, maires adjoints ; MM. Pourrez, Drocourt, Biros, conseillers municipaux.

Personnel

Créations d'emplois

Chef de service administratif du secrétariat général

M. le maire expose que le 1^{er} janvier 1984, l'attaché communal chargé du secrétariat général bénéficiera d'une cessation anticipée d'activité.

Son remplacement sera assuré par l'actuelle directrice du Bureau d'Aide Sociale, qui devra être détachée de son cadre d'origine dans un emploi communal de même niveau, qu'il convient de créer, l'emploi de directeur du Bureau d'Aide Sociale n'existant pas dans la nomenclature des emplois communaux.

Directeur du Centre Communal d'Action Sociale

M. le maire expose que le Centre Communal d'Action Sociale, mis progressivement en place au cours des dernières années, regroupe désormais les services spécifiques du Bureau d'Aide Sociale et tous les services sociaux municipaux, certains des services existants ayant été développés ou devant l'être, d'autres étant en cours de création.

Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation, la compétence des communes en matière d'action sociale et de santé est appelée à s'accroître dans un proche avenir (transfert de la gestion des crèches départementales par exemple).

En conséquence, il est donc souhaitable de créer, dans le cadre des emplois communaux, un poste de directeur du Centre Communal d'Action Sociale.

Un fonctionnaire d'Etat a été présenté pour occuper ce poste. Ce dernier occupe actuellement l'emploi d'inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales au ministère des Affaires sociales et de la solidarité.

Conducteur de transports en commun

M. Oheix expose que le contremaître du garage municipal ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite, il est nécessaire de le remplacer.

Il propose au conseil municipal la création d'un poste permanent de conducteur de transports en commun.

Le conseil municipal approuve ces trois créations d'emplois à l'unanimité.

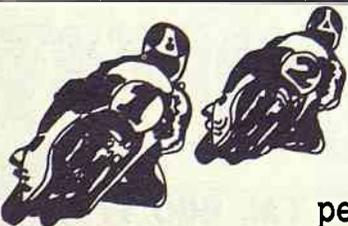
Service à temps partiel

M. Oheix indique que dans le cadre de l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 offrant la possibilité aux fonctionnaires et agents des collectivités locales d'exercer leurs fonctions à temps partiel, un agent de service de la mairie a demandé à travailler à 80 % du temps complet.

Le conseil à l'unanimité, accepte cette demande.

Conventions de location

Le conseil approuve à l'unanimité deux conventions de location concernant un appartement 8, rue Marguerite-Renaudin, un autre 5, allée Esterel.



SCEAUX AUTO-ÉCOLE

53, rue de Fontenay — Tél. 661 21 81

permis moto et voiture : formation accélérée, traditionnelle et stage



SÉANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 1983

Politique générale

M. Oheix souligne pour sa part qu'en matière de personnel communal, d'importants efforts d'organisation sont menés actuellement. Ils devraient permettre de concilier l'amélioration du service public et des conditions de travail du personnel. Les locaux actuels ne donnent pas satisfaction et une extension prochaine de l'Hôtel de ville est espérée.

C'est ainsi que le service du personnel sera transféré au 2^e étage du 120 rue Houdan et que les services sociaux seront regroupés dans le bâtiment préfabriqué situé dans le jardin de la mairie. En outre, une nouvelle organisation de l'Hôtel de ville proprement dite est prévue.

Un effort est également accompli pour la modernisation de l'outil de travail, une étude est en cours sur la bureautique et le développement de l'informatique.

M. Laurent précise qu'un nouveau matériel informatique d'une capacité plus importante sera livré à la fin de l'année. Un dossier sera soumis à la prochaine séance du conseil municipal.

Urbanisme - Equipement

Demande de subvention pour l'aménagement des espaces verts de l'îlot Charaire

M. Herzog expose que par lettre circulaire du 24 juin 1983, la DDE a informé la ville que la programmation des subventions pour espaces verts allait être établie pour l'année 1984.

Un dossier de demande de subvention a été établi pour les espaces verts publics de l'îlot 1 (patio du centre médico-social et circulation piétonne) et l'îlot 6 (place du Cèdre, jardin japonais).

Le montant global de l'aménagement ainsi prévu pour les deux îlots est de l'ordre de 600 000 F et pourrait être pris en charge par une subvention de 40 % (20 % agence des espaces verts - 20 % département).

Ces aménagements n'entraîneront aucune dépense supplémentaire pour la ville par rapport à ce qui était prévu initialement.

M. Herzog propose au conseil municipal d'approuver le dossier de demande de subvention et de solliciter l'attribution d'une subvention pour l'aménagement des îlots 1 et 6 de Charaire auprès de l'agence des espaces verts et du département.

Le conseil à l'unanimité, approuve cette proposition.

Acquisition du terrain situé 14, sentier de la Tour

M. Herzog indique que le terrain situé 14, sentier de la Tour est inscrit en réservation au POS pour équipement socio-éducatif et périscolaire.

La propriétaire a fait savoir qu'elle désirait vendre son bien à la ville conformément à l'article L 123-9 du Code de l'urbanisme qui stipule que le propriétaire d'un emplacement réservé peut mettre la commune en demeure d'acquiescer.

L'offre de prix proposée est de 290 000 F pour un terrain de 871 m², offre très voisine de l'estimation des services fiscaux.

Le conseil à l'unanimité, décide l'acquisition de cette propriété.

Désaffectation d'un bâtiment préfabriqué de l'école maternelle du Centre

M. Collet expose que l'école maternelle du Centre, située 7, rue Marguerite-Renaudin, occupe depuis

de longues années un bâtiment préfabriqué à usage de classe.

Ce bâtiment, très vétuste, n'est plus nécessaire à l'école maternelle puisque celle-ci compte une classe de moins à la rentrée scolaire 1983/1984.

L'inspection académique des Hauts-de-Seine ayant donné un avis favorable, M. Collet propose au conseil municipal de solliciter de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, l'autorisation de désaffecter ce bâtiment préfabriqué.

Le conseil à l'unanimité, approuve cette demande de désaffectation.

Jeunesse et sport

Le Centre des Jeunes des Blagis (CJB)

M. Bonte fait l'historique précis de l'évolution de la situation du CJB jusqu'à la décision des municipalités concernées (Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine) de ne plus aider, ni subventionner ladite association.

• Le 19 mars 1983, le CJB organise un spectacle « Serge Lama » qui se solde par un déficit de l'ordre de 100 000 F ;

• le 30 mars 1983, le président du CJB adresse une lettre à tous les adhérents pour que ceux-ci, dans la mesure de leurs moyens, aident l'association à survivre ;

• le 11 mai 1983 la trésorière fait part au conseil d'administration d'un plan de redressement financier. Le conseil propose à l'unanimité le licenciement, pour cause économique, du directeur de l'association ;

• le 7 juin 1983 le conseil d'administration, averti du fait par l'Inspection du Travail qu'un tel licenciement n'est pas possible et jugeant le plan de redressement peu viable, se prononce à la majorité pour la dissolution de l'association ;

• le 18 juillet 1983, l'assemblée générale extraordinaire refuse la dissolution. A cette époque le déficit est de 139 000 F ;

• début septembre, une lettre est envoyée à tous les adhérents pour les prévenir de l'inscription entre le 8 et le 14 septembre. Aucun membre du conseil d'administration n'est prévenu ;

• entre-temps, les membres du conseil d'administration apprennent que le directeur du CJB a constitué au mois d'août une association concurrente du CJB nommée « Club des Blagis », dont il se déclare président, que cette association est domiciliée dans le local du CJB, sans l'accord du conseil d'administration, ni du propriétaire des lieux, et qu'il donne comme adresse personnelle celle du CJB ;

• le 20 septembre 1983, le conseil d'administration décerne un blâme au directeur du CJB. Il condamne la fixation des tarifs et la reprise des inscriptions faites à son insu. De plus, constatant que le déficit réel est de 214 124 F, ce qui ne permet pas d'envisager un quelconque démarrage des activités, il décide d'arrêter immédiatement les inscriptions ;

• le 21 septembre, Sceaux, et le 24 septembre, Fontenay-aux-Roses, arrêtent leur position, à savoir :
— ne plus désigner de représentants au conseil d'administration,
— ne plus accorder de subventions en 1984,
— retirer la disposition des locaux ;

• le 28 septembre se tient une assemblée générale. Il ressort de celle-ci que les adhérents estiment avoir été trompés quant à la possibilité effective d'exercer leurs activités. D'autre part il apparaît à l'évidence qu'aucune association de quartier ne pourra accepter de reprendre les activités du CJB tant que celui-ci ne sera pas dissous. L'assemblée générale décide à une écrasante majorité (15 voix contre) de ne pas

procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration et de convoquer une assemblée générale en dissolution.

L'exposé de M. Bonte achevé, M. le maire prend la parole et déclare que si les villes de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux ont été amenées à intervenir par lettre récemment c'est parce qu'elles estiment qu'il est à la limite de l'honnêteté, dans la situation actuelle du CJB, de recevoir les cotisations des adhérents en laissant croire que l'association peut continuer à fonctionner.

Par ailleurs il estime inacceptable que le directeur salarié du CJB ait décidé de créer une association dont les buts sont quasi-identiques à ceux de l'association qui l'emploie et que le siège de ladite association ait été fixé dans le même local que le CJB, sans que le Syndicat intercommunal des Blagis, propriétaire, ait été consulté.

M. le maire continue en précisant qu'il est maintenant impératif que les adhérents puissent pratiquer les activités pour lesquelles ils ont payé, ceci n'étant désormais possible que dans le cadre d'autres associations existantes.

M. Biros déclare alors être d'accord avec les observations faites par M. le maire et précise que, bien qu'il ait désapprouvé en son temps la dissolution de l'association, il s'était prononcé pour le licenciement du directeur.

Il estime que le directeur du CJB vient de commettre une faute sérieuse que le conseil municipal ne peut laisser passer. Il pense en revanche que le CJB aurait très bien pu fonctionner sans son directeur comme cela avait été décidé par le conseil d'administration. Il regrette que la commission municipale jeunesse et sport n'ait jamais été saisie de cette affaire et estime que le conseil municipal porte une part de responsabilité. M. Biros pense que la survie des activités du CJB est nécessaire mais pas la survie du CJB.

M. le maire reprend alors la parole pour regretter qu'en fait la proposition de dissolution du CJB n'ait pas été acceptée avant les vacances par l'assemblée générale, car ceci aurait permis aux autres associations de s'organiser pour que les activités du CJB soient reprises par elles dès la rentrée. La ville de Sceaux est tout à fait prête à faciliter cette reprise d'activités et à faire en sorte que les adhérents ayant déjà réglé leurs cotisations au CJB ne soient pas pénalisés.

M. Biros estime que dans cette affaire les villes auraient dû intervenir plus nettement avant les vacances.

M. le maire s'étonne que cela puisse être reproché maintenant aux villes alors que M. Compta, lors du précédent conseil municipal, avait critiqué le comportement des représentants des villes au conseil d'administration du CJB en leur reprochant de ne pas être restés neutres.

M. Damery regrette à son tour que le CJB disparaisse à cause de la mauvaise gestion du directeur et craint que d'autres associations ne puissent assurer exactement la même mission que le CJB. Il estime qu'un certain pluralisme est nécessaire dans le quartier et qu'il convient de réfléchir avant de demander la dissolution.

M. le maire rappelle pour conclure que dans le passé le CJB actuel et le CSCB faisaient partie du même organisme et qu'il ne voit pas la nécessité d'avoir plusieurs associations sur un même quartier, ce qui a, entre autre conséquence, celle de multiplier les frais de gestion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, les travaux sont terminés et M. le maire lève la séance à 0 h 15.

ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX - LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63. 33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

A.ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ENSEIGNEMENT

La représentation des parents d'élèves dans les conseils des établissements scolaires

Chaque année, avant la fin du mois d'octobre, les parents d'élèves sont appelés à désigner leurs représentants qui siègent aux côtés de ceux de l'administration, des enseignants, des élèves et des collectivités locales dans les conseils d'établissements (enseignement secondaire) ou les conseils d'école (enseignement primaire).

A Sceaux, les associations de parents d'élèves présentant des candidats appartiennent à l'une des trois grandes fédérations nationales suivantes :

- la PEEP (fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public) ;
- la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) ;
- l'UNAAPE (Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves).

L'audience de ces associations varie un peu d'un établissement à l'autre. Globalement on peut dire que la PEEP et la FCPE sont assez proches l'une de l'autre : elles recueillent chacune environ 40 % des voix ou un peu plus ; l'UNAAPE recueille pour sa part moins de 20 %. Compte tenu du nombre des sièges dans les conseils et du mode de scrutin, sauf exception, la PEEP et la FCPE ont chacune deux sièges dans les conseils, et l'association autonome, un seul.

Le taux de participation des parents à ces élections n'est pas très élevé bien qu'il soit, à Sceaux, supérieur à la moyenne nationale : entre 50 et 55 % à Marie-Curie et à Lakanal mais seulement 15 % au Lycée d'Enseignement Professionnel Florian, 45 % dans les écoles élémentaires et 35 % environ dans les éco-

les maternelles.

Cette année, la grève du tri postal a perturbé fortement les élections dans les lycées dans lesquels le vote par correspondance est quasi général et dont la zone de recrutement géographique s'étend sur de nombreuses communes.

Sous cette réserve, les résultats globaux semblent marquer une certaine croissance de l'audience de la PEEP, notamment dans les collèges Marie-Curie et Lakanal, une régression de la FCPE, surtout à Marie-Curie, une stabilité de l'association autonome. Celle-ci accroît son audience dans le primaire aux dépens de la PEEP, mais les déplacements de voix restent faibles.

Les résultats sont repris dans le tableau suivant :

Etablissements	Electeurs inscrits	Votants		Nuls	Suffrages exprimés	PEEP		FCPE		Autonomes	
			%				%		%		%
Lycées											
Lakanal	—	706	—	2	704	309	43,9	280	39,8	115	16,3
Marie-Curie	—	272	—	5	267	97	36,3	102	38,2	68	25,5
LEP Florian	602	93	15,5	11	82	39	47,6	29	35,2	14	17,0
Collèges											
Lakanal	—	326	—	10	316	148	46,8	120	38,0	48	15,2
Marie-Curie	—	308	—	10	298	133	44,6	98	32,9	67	22,5
Ecoles élémentaires											
Centre	246	99	40,2	2	97	56	57,7	29	29,9	12	12,4
Blagis	233	92	39,5	—	92	36	39,1	45	48,9	11	12,0
Petit Chambord	167	81	48,5	—	81	28	34,6	29	35,8	24	29,6
Clos Saint-Marcel	216	107	49,5	2	105	55	52,4	44	41,9	6	5,7
Ecoles maternelles											
Centre	188	54	28,7	3	51	28	54,9	19	37,3	4	7,8
Blagis	154	51	33,1	—	51	22	43,1	29	56,9	—	—
Petit Chambord	100	42	42,0	—	42	9	21,5	19	45,2	14	33,3
Clos Saint-Marcel	156	58	37,2	1	57	27	47,4	24	42,1	6	10,5

Claude COLLET

maire adjoint chargé de l'enseignement

Résultats du baccalauréat 1983

Séries	Lakanal	Marie-Curie	Jeanne d'Arc	Présents			Admis			% Admis 1982		
				Nombre			%					
A	32	92	18	26	74	13	81,2	80,43	72,3	86,4	82,75	69,50
B	64	87	25	41	65	12	64,0	74,71	48,0	77,9	63,23	76,00
C	130	70	14	116	64	8	89,2	91,42	57,0	93,5	88,00	61,5
D	155	97	21	111	75	11	71,6	77,30	52,3	73,50	65,55	50,00
Total	381	346	78	294	278	44	77,0	80,00	57,4	82,83	74,88	64,25

 **ETS. BASSEREAU**
 fabrique, pose, entretien et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
 3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoin
 9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
 DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

URBANISME – ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

Voirie - Éclairage public Avenue de Bourg-la-Reine

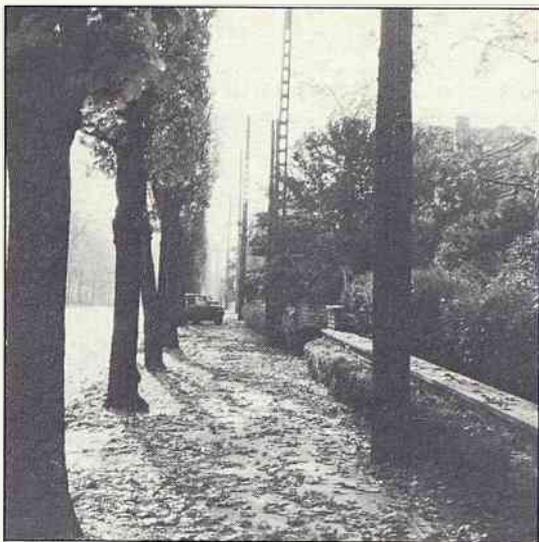
Dans le cadre du programme de réfection du réseau d'éclairage public des chemins départementaux arrêté par le Conseil général, la Direction Départementale de l'Équipement va faire procéder prochainement à la modernisation de l'éclairage public de l'avenue de Bourg-la-Reine.

A l'occasion de l'ouverture d'une tranchée sur le trottoir, rendue nécessaire par la mise en souterrain des câbles d'alimentation, la municipalité a décidé de faire procéder à la réfection complète de l'allée de circulation.

Rendre les trottoirs aux piétons

A la suite des travaux de remplacement de l'éclairage public avenue Le Nôtre, les PTT ont mis en souterrain le réseau téléphonique. Quarante-cinq poteaux devenus inutiles et qui encombraient les allées de circulation vont être prochainement déposés.

Une opération comparable sera réalisée avenue de Fontenelle (3 poteaux), avenue Jean-Racine (2 poteaux), avenue Lulli (2 poteaux), rue Lakanal (l'utilisation des supports EDF pour le réseau téléphonique permet également de supprimer 9 poteaux et de dégager ainsi les trottoirs).



Avenue Le Nôtre.

Ilot Voltaire

La cession par le SCIC à la ville de l'expropriété Bonjean (le déménageur), rue du Four, négociée dans le cadre de la ZAC de l'Ermitage, a été régularisée dernièrement.

Dans le souci d'améliorer l'aspect des arrières de l'îlot et d'accroître la capacité en stationnement du parking, une partie des anciens communs, à l'état de ruine, a été démolie.

Une étude est actuellement en cours pour définir l'aménagement futur de ce secteur clé pour la vie du centre de notre cité.

Permis de construire ou de démolir

Avis

7, rue Jean-Jaurès
Pétitionnaire : M. et Mme Leroy
Démolition d'un pavillon
Avis favorable le 27.10.83

7, rue Jean-Jaurès
Pétitionnaire : M. et Mme Leroy
Construction d'un pavillon
Auteur du projet : Sté des Maisons Candet
Avis favorable le 27.10.83

Décisions

56, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : M. Lecomte
Extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Granger, architecte
Permis accordé le 7.09.83

École du Centre

Pétitionnaire : Ville de Sceaux
Démolition d'un préfabriqué
Permis accordé le 10.10.83

Travaux communaux et voirie PERMANENCE

M. André Benoît, maire adjoint chargé des travaux communaux et de la voirie, reçoit le mardi de 15 h à 17 h 30 ou sur rendez-vous, en téléphonant au 661 29 50, poste 344, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan.

**NE DIFFÉREZ PLUS VOS PROJETS :
UTILISEZ NOS DIVERSES FORMULES DE PRETS PERSONNELS**

consultez-nous

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

un service bancaire complet grâce à ses spécialistes



AGENCES LOCALES

AGENCE DE SCEAUX 106, rue Houdan - rue piétonne Tél. (1) 350 68 26	BUREAU D'ANTONY-SUD 161, av. de la Division-Leclerc Tél. (1) 666 02 19	BUREAU DE CHATENAY-MALABRY 67-71, rue Jean-Longuet Tél. (1) 350 79 00/661 13 51	BUREAU DE FRESNES 4, place Pierre-Curie Tél. (1) 666 31 40
BUREAU D'ANTONY-CENTRE 1, avenue Aristide-Briand Tél. (1) 666 00 20	BUREAU DE FONTENAY-AUX-ROSES 64, rue Boucicaut Tél. (1) 660 26 22	BUREAU DE BOURG-LA-REINE 7, rue René-Rœckel Tél. (1) 664 28 68	BUREAU DE L'HAY-LES-ROSES 97-95, av. Paul-Vaillant-Couturier Tél. (1) 664 80 73

**AU DOMAINE
ROYAL**

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

L'Océan

**ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS**

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TÉL. 661.02.09

**poissonnerie
AUBIN**



**17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX
tél. 350.08.24**

ASSOCIATIONS

Centre Socio-Culturel des Blagis

Instrument privilégié de l'action socioculturelle en direction du quartier des Blagis, le Centre Socio-Culturel des Blagis se propose d'être un lieu de rencontre accessible à tous, un outil favorisant la communication et l'expression du plus grand nombre, un dispositif d'animation de l'action sociale.

Accueillir, promouvoir un large éventail d'activités et de services, telle est la fonction du Centre.

Des services

- l'assistante sociale reçoit le lundi de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- la puéricultrice reçoit les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 9 h à 12 h ;
- la conseillère d'orientation informe les jeunes de 16-18 ans sur les possibilités de stage, le mardi de 10 h à 12 h ;
- le Centre Information Accueil Services (CIAS) reçoit le lundi de 14 h à 16 h ;
- la conseillère en économie sociale et familiale vous donnera des conseils individuels, des cours de couture, de tricot et de cuisine ;
- un écrivain public vous aidera à rédiger vos lettres, formulaires, curriculum vitae, etc., le mardi de 10 h 30 à 12 h ;
- un service de documentation (fiches CIDJ, guides divers) est à votre disposition ;
- **une bourse aux jouets** a lieu annuellement. Le dépôt des jouets aura lieu cette année les jeudis 1^{er} et vendredis 2 décembre ; la vente se déroulera le samedi 3 décembre ;
- **nouveauté** : une personne « passionnée » de généalogie pourra désormais vous aider dans vos démarches et recherches.

Le CSCB étant adhérent à « Spectateurs services », vous avez la possibilité de réserver des places à tarif réduit pour des spectacles parisiens ou de banlieue, sans avoir à vous déplacer.

Des activités

- **artisanales** : reliure, dorure, vannerie, peinture sur soie et coton, poterie, sculpture sur

bois, photo, tissage, cartonnage. Trois nouveautés à noter : encadrement, patchwork, cannage ;



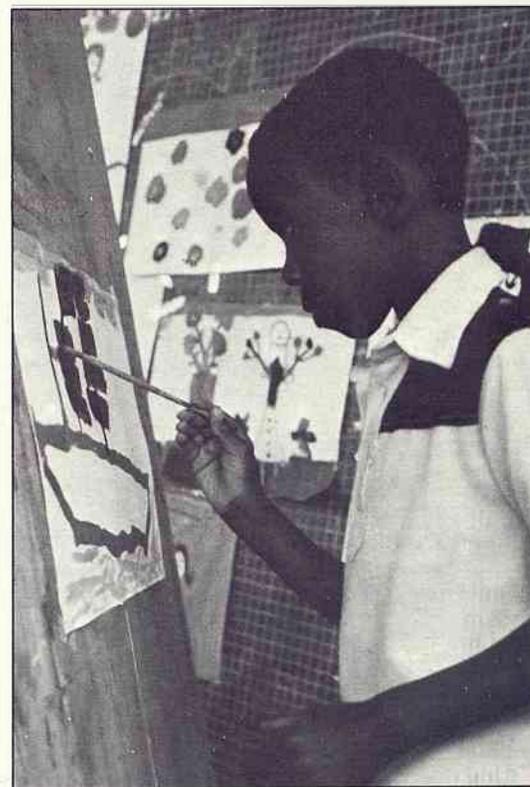
L'atelier de tissage.

- **artistiques et sportives** : danse moderne, expression corporelle, jazz, claquettes, danses classique et de société, gymnastique, yoga ;
- **musicales** : piano, flûte, guitare, luth, sol-fège, jardin musical ;
- **enfants** : le mercredi, divers ateliers sont organisés : photo, poterie, vannerie, macramé, dessin, peinture, arts plastiques.

L'animation des divers ateliers est assurée



L'atelier de poterie des enfants.



Les enfants et le dessin.

par des animateurs qualifiés, rémunérés ou bénévoles.

Et encore...

...des cours d'anglais pour enfants et adultes, une bibliothèque enfants et adultes, un club de bridge, un club du 3^e âge.

Le Centre Socio-Culturel des Blagis s'efforce de vous satisfaire et, pour ce faire, est à votre disposition et à votre écoute pour toutes propositions ou besoins nouveaux.

L'accueil du Centre est assuré tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

CSCB, 2, rue du Docteur-Roux. Tél. 660 51 18.

Maison des Jeunes et de la Culture

Théâtre pour enfants

La troupe de « La souris verte » présentera son spectacle pour enfants, « Le square », le mercredi 21 décembre à 14 h à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan. Les réservations pourront s'effectuer à la MJC à partir du 15 décembre.

Expositions

Du 28 novembre au 22 décembre à la MJC,

Raymond Haas exposera ses sculptures et Alain Le Fevre ses collages.

Le vernissage aura lieu le 1^{er} décembre à 18 h.

Communiqué

La MJC recherche :

- une hôtesse d'accueil à mi-temps ;

- une femme d'entretien à mi-temps, pour le mois de janvier.

Si ces offres vous intéressent, contacter la MJC, 21, rue des Écoles. Tél. 350 05 96.

La MJC est ouverte sans interruption du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, le samedi et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Elle est fermée le dimanche.

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

arts de la table • cadeaux

MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE BOIS DÉTAIL Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661.01.25

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Don Juan

Pour finir l'année 1983, les Gémeaux vous proposent du théâtre, du rire et du cinéma. Les samedi 3 décembre à 21 h et dimanche 4 décembre à 16 h, le Centre d'Action Culturelle accueille « *Don Juan et son valet Pulcinella* » par la Compagnie italienne « *Pupi et Fre-sedde* ». Laissons la parole au metteur en scène, Angelo Savelli :

Ce spectacle ne raconte pas seulement l'histoire de Don Juan, mais aussi l'histoire de Don Juan. C'est-à-dire qu'il ne se contente pas de suivre les aventures sentimentales tragi-comiques de l'impénitent burlador de Séville jusqu'à son inéluctable châtement final : il en suit aussi la fulgurante chevauchée à travers quatre siècles d'histoire du théâtre. Le texte est donc une création nouvelle et autonome qui, reprenant très librement une douzaine de versions de Don Juan, suit et développe cette figure depuis le « masque » de la Commedia dell'Arte jusqu'au personnage de l'opéra bouffe, depuis le libertin des lumières jusqu'au héros romantique. L'hypothèse de travail a été de chercher comment le personnage de Don Juan s'insère dans un univers anthropologique.

Il est certain que pour qu'il y ait un Don Juan, il faut absolument que se manifestent deux traits spécifiques, séduire les femmes et braver l'au-delà. En isolant l'un des deux termes on peut obtenir un Casanova pathétique ou un rebelle blasphémateur, non pas notre personnage. Don Juan se situe au point d'équilibre entre ces deux caractères.

Toutefois, une approche de Don Juan selon le point de vue de l'anthropologie ne doit en aucune façon atténuer, dans sa représentation, le caractère farcesque étroitement lié à son histoire depuis les origines.

C'est à partir du comique débordant du valet que la représentation prend avant tout la forme d'une farce, une farce populaire traditionnelle. Mais dans le tissu de la farce, nous glissons un élément de tragique, destiné à se graver symboliquement dans l'esprit, après que le rire, comme il est naturel, s'est éteint et effacé. Donc une « *farce tragique* ».

Et comme rien n'a jamais pu mieux exprimer Don Juan que la musique, ce sera une « *farce tragique en musique* ».

Après l'enthousiasme du public à l'Agora d'Evry en juin dernier et après être passé au 1^{er} festival de Commedia dell'Arte au théâtre Romain Rolland de Villejuif, ces deux représentations de « *Don Juan* » seront sans nul doute l'un des grands moments non seulement de la saison 83-84 des Gémeaux, mais aussi de la saison culturelle française.

Michel Lagueyrie



Le 10 décembre, autre moment fort : un grand éclat de rire avec Michel Lagueyrie. Le spectacle de Michel Lagueyrie a été salué par le public et les professionnels comme l'événement comique de l'année, après huit mois de succès à Paris au théâtre de la Gaité-Montparnasse, puis au café de la Gare. Michel Lagueyrie appartient à la race des Pierrots lunaires, personnage tendre et insouciant dont l'esprit loufoque et poétique vole à travers un univers léger et drôle. De grands moments de rires... et de sourires en perspective. Un conseil : réservez vos places, la salle des Gémeaux n'est, hélas guère extensible.

Cinéma

Enfin, le cinéma continue aux Gémeaux avec « *Rue Cases-Nègres* », « *Francès* », « *Poussière d'empire* », « *Les trois couronnes du matelot* » et « *Pinocchio* » (de Comencini).

Quant aux enfants, une journée cinéma non-stop leur sera réservée le mercredi 21 décembre avec, successivement, « *Pinocchio* » à 14 h et 15 h 30, « *La Petite Bande* » de Michel Deville à 17 h 30 et une comédie musicale pour les enfants vers 19 h 30.

Dans l'après-midi, une grande tombola sera organisée. Attention ! entrée réservée aux moins de 13 ans. Un contrôle sévère sera mis en place aux portes de la salle !

Collège universitaire Fontenaisien

Antenne de Sceaux

Le 1^{er} décembre 1983, le Collège universitaire présentera « *La météorologie au service des hommes* » par Guy Larivière, ingénieur de la météorologie, créateur de l'émission « *Mon-sieur météo* » à la télévision.

Ce n'est qu'au siècle dernier, en 1854, à l'occasion d'une tempête en mer Noire, qu'un service public chargé de la prévision du temps put être créé, le télégraphe électrique récemment inventé permettant alors d'échanger rapidement les observations effectuées aux différents points du globe.

Aujourd'hui, la météorologie est devenue une discipline scientifique à part entière. Les progrès réalisés dans le domaine de la prévision du temps reposent notamment sur le perfectionnement des modèles numériques simulant le comportement de l'atmosphère, dont la mise en œuvre nécessite l'utilisation de calculateurs de plus en plus puissants. Ainsi, les prévisions à 5 ou 6 jours sont-elles devenues aussi fiables que l'étaient les prévisions à 48 heures, il y a seulement une dizaine d'années.

Mais la météorologie se heurte encore à de nombreux obstacles : caractère aléatoire de lieu des phénomènes, impossibilité totale de prévoir le temps au-delà de 8 jours, impossibilité également d'agir sur le temps.

Le 15 décembre, Maurice Gravier, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) présentera « *Martin Luther pris entre Dieu et le Prince* » à l'occasion du cinquantième centenaire de la naissance de Luther (1483).

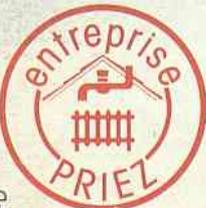
Pour faire triompher ses options religieuses, Luther s'appuie sur l'idée trouble de « *Réforme* » qui amalgame de façon inquiétante les revendications profanes de certains clans et l'essentiel de son programme religieux.

Une confusion se crée dans quelques esprits entre libération religieuse et action politique de libération. Pour résister à la pression de l'église, Luther a dû s'appuyer sur l'autorité du Prince.

De même, pour faire face aux ultras de son propre parti qui risquent de le déborder, il fera appel à l'Autorité Civile. Ne va-t-il pas être prisonnier du Prince ? Quelle sera la part du pouvoir royal dans la diffusion de la doctrine luthérienne ?

Ces deux conférences seront données à l'ancienne mairie de Sceaux, 68, rue Houdan, à 15 h.

On pourra s'inscrire au Collège universitaire les mêmes jours à partir de 14 h 30. Pour tous renseignements, téléphoner au 661 00 59.

 CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

 **BLINDAGES • ALARMES**
 **POINTS FORTS**
Produits serrures fichet
Tél. 702.57.61/79.02
12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY **COFFRES-FORTS SICLI**

ASSOCIATIONS

Les Samedis Musicaux de Sceaux

Eric Heidsieck a brillamment inauguré la nouvelle saison des Samedis Musicaux de Sceaux par un récital de piano. A travers un programme très varié, Eric Heidsieck a su merveilleusement exposer tout l'humour, la simplicité et la fraîcheur d'une œuvre de Couperin, écrite à l'origine pour le clavecin. Il nous fit découvrir ensuite quelques préludes composés par Michel Merlet. Dans cette œuvre qui lui est dédiée, Eric Heidsieck a su exprimer tout le souffle romantique et réconcilier certainement beaucoup de mélomanes avec la musique contemporaine.

En collaboration avec les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, le CAEL de Bourg-la-Reine et le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », les Samedis Musicaux de Sceaux présenteront le samedi 17 décembre à 20 h 45, un concert de musique contemporaine avec l'ensemble Ars Nova, sous la direction de Philippe Nahon.

Cet orchestre fut fondé en 1963 par Marius Constant qui en assure encore la direction. Attentif aux courants esthétiques de l'époque, l'ensemble fait des improvisations collectives et se présente sous le nom d'« Ars Nova de l'ORTF ». Dès 1967, l'ensemble enregistre ce nombreux disques, puis participe à tous les festivals d'avant-garde. Dans l'impossibilité de nommer toutes les créations de cet orchestre, citons les plus inoubliables telles celles de « Polytope » de Xénakis en 1968, des « Canyons aux étoiles » de Messiaen en 1975, de « Stress » et des « Chants de Maldoror » de Marius Constant.

L'ensemble sera dirigé le 17 décembre par Philippe Nahon, directeur du conservatoire de La Rochelle, grand spécialiste de musique contemporaine.

Ce concert a pu être organisé grâce à l'ADIAM 92, et en particulier à M. Jacques Favart, délégué à la musique dans le département des Hauts-de-Seine. Jean-Louis Petit, directeur du conservatoire de Ville-d'Avray, compositeur lui-même, a participé à la réalisation de ce concert comme il l'avait déjà fait en 1981 lorsque les Samedis Musicaux avaient organisé un autre concert de musique contemporaine ; le public avait été heureux à cette occasion de pouvoir rencontrer les compositeurs dont les œuvres étaient présentées.

Ensemble « Ars Nova », concert hors-abonnement, le 19 décembre à 20 h 45 au CAC « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau.

Pour tout renseignement, contacter la MJC de Sceaux, 21, rue des Ecoles. Tél. 350 05 96.

Sceaux-Accueil

Activité « Maman-Accueil »

Depuis plus d'un an, nous proposons régulièrement aux mamans de jeunes enfants des cafés-rencontres afin de leur permettre de se connaître, de s'entraider, de participer à diverses activités. Ainsi, chaque mois, une séance de couture est consacrée à la confection de vêtements d'enfants.

La prochaine séance aura lieu le lundi 5 décembre à 14 h à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles.

Un fichier de bonnes adresses est à la disposition des mamans.

Un goûter de Noël sera organisé le jeudi 15 décembre à 14 h 30 aux baraquements, 95, rue Houdan.

Activité « Jeunes retraités »

Une nouvelle activité de Sceaux-Accueil ! Une réunion amicale a réuni, le mois dernier, les nouveaux adhérents pour la préparation d'un rallye automobile prévu au printemps. D'autre part, une visite au centre d'études nucléaires de Saclay a fait l'objet d'une forte participation.

Pour tout renseignement, téléphoner au 702 11 99.

Permanence

Tous les lundis, de 14 h à 16 h 30 à la MJC, 21, rue des Ecoles, sauf pendant les vacances scolaires, les goûters, les conférences et les jours de cuisine où la permanence a lieu au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux.

Association nationale des officiers de réserve de l'armée blindée et de la cavalerie - « SAUMUR »

L'association informe les jeunes administrés des possibilités offertes par la préparation militaire « terre » pour effectuer le service national.

Ils pourront entre autre :

- choisir le lieu et le régiment où ils feront leur service ;
- devenir sous-officier ou gradé pendant leur service militaire ;

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Nous avons eu le plaisir, le dimanche 23 octobre, de recevoir dans la salle des Gémeaux un sympathique ensemble de musique ancienne, « Les Honnestes Curieux ». Ce groupe, qui donne des concerts tant à Paris (Lucernaire, théâtre de la Ville, églises de l'Etoile et de Saint Jean-de-Grenelle) qu'en province, a participé récemment aux soirées de l'hôtel Saint Aignan et au Festival d'été de Sceaux. Il a recueilli, le 23 octobre à Sceaux, les applaudissements chaleureux d'un public enthousiaste.

Notre association, grâce au dynamisme et au travail de recherche approfondi de Mme Oriol, fut heureuse de présenter à l'entracte une exposition très réussie de « flûtes à travers les siècles ». Celle-ci regroupait une cinquantaine de flûtes du monde entier, dont une vingtaine illustraient plus précisément l'évolution de la flûte à bec du moyen âge à la période baroque. Nos artistes, dont Jean-Noël Catrice, que nous avons le plaisir d'avoir comme professeur au Conservatoire, se prêtèrent gentiment aux questions des enfants et de leurs parents, donnant beaucoup d'éclat à cette animation.

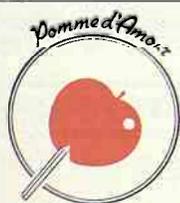
Nous remercions M. le maire de Sceaux et les conseillers municipaux de Sceaux et de Bourg-la-Reine d'avoir honoré de leur présence cette première manifestation de l'année.

Nous vous espérons très nombreux à notre prochain concert qui aura lieu le dimanche 20 novembre à 17 h 15, à l'ancienne mairie de Sceaux (68, rue Houdan). Nous vous proposerons à cette occasion un duo violoncelle et piano avec Dominique de Williencourt au violoncelle et Jean-Efflam Bavouzet au piano. Ils interpréteront des œuvres de Beethoven, Debussy et Chostakovitch.

- prolonger d'un an le report d'incorporation, attribué pour terminer un cycle d'études.

La préparation militaire consiste en 16 jours d'instruction répartis sur une année scolaire, avec plusieurs formules au choix. Diverses disciplines sont abordées (tir, sport, combat du fantassin, etc.). Aucune condition de diplôme n'est posée pour l'inscription.

Si vous avez plus de 17 ans, vous pouvez obtenir des renseignements en envoyant simplement vos nom et adresse avec la mention « préparation militaire » à : Cadets de la cavalerie blindée, 1, rue Henri-Duchêne, 75015 Paris. Vous pouvez également vous rendre directement sur place ou téléphoner au 575 47 66, du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h 30.



Pomme d'Amour
CADEAUX BIJOUTERIE FANTAISIE

« Pomme d'amour,
la boutique que l'on croque à pleines dents ! »

96, Rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 661.00.37

MIROITERIE 102

Raymond DJIAN

double vitrage

ateliers et bureaux ANTONY

ISOBAIE

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 - 666.17.23 - 237.23.10 survitrage

VITRERIE - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ASSOCIATIONS

Club des Aînés

Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler les activités proposées par le Club des Aînés à tous les retraités actifs de Sceaux, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

De nombreuses relations amicales se nouent au cours de séances de lecture, de jeux, de cours de langues étrangères, etc. On peut y pratiquer également des activités physiques variées (gymnastique, yoga, sorties pédestres, piscine, danse), des jeux divers (cartes, scrabble, loto,...), le chant choral et le dessin.

Des sorties d'un jour ou d'une demi-journée et des séjours sont aussi organisés.

Le Club des Aînés est ouvert à toute proposition d'activités nouvelles et il s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de les réaliser.

Le club est affilié à la FNAR, Fédération Nationale des Associations de Retraités, ce qui lui donne de nombreuses possibilités, particulièrement dans les domaines de l'information propre aux retraités et de l'action sociale.

Les permanences se tiennent les lundis, mercredis et vendredis à 14 h 30, 95, rue Houdan (baraquements).

Une belle journée de juin

Le vendredi 24 juin, par un temps superbe, on pouvait voir, venant de toutes les entrées du parc de Sceaux, des personnes d'un certain âge se dirigeant d'un pas alerte vers un même endroit du parc : le verger des cerisiers. Toutes avaient, outre le sourire aux lèvres, un sac à provision, un siège pliant, parfois un carton à dessin ou un poste de radio.

Le Club des Aînés avait organisé une réunion



La chorale au parc...

de ses membres, sous les ombrages, dans un endroit éloigné des bruits d'alentours.

Tout l'état-major du club était là, maître de chorale, monitrice de gymnastique, de danse, de yoga et même le professeur de dessin. Chaque arrivant était acclamé par des hourras. Ce fut une vraie fête. Après promenade et dessin le matin, le repas champêtre fut gai à souhait et les causeries et bons mots fusaient de toutes parts. L'après-midi, les jeux, les chants, les danses anciennes et modernes, apportant gaieté et nostalgie, ont battu leur plein.

Trois adorables petites filles, très étonnées de voir des messieurs et dames à cheveux blancs s'en donnant à cœur joie, nous regardaient avec envie. Aussi, bien vite, nous les avons introduites au milieu de nos rondes et c'était plaisir à voir ces petits enfants ravis de danser avec nous.

Mais tout a une fin et, petit à petit, en fin de soirée, après des « au revoir on recommandera », chacun regagna son chez-soi. La place bien propre rendue au parc, le silence et la paix revinrent de nouveau.

Ce fut une belle journée où l'on retrouva la douceur de vivre avec des plaisirs tout simples, comme au bon vieux temps, entre amis.

Marcel LECOCQ

Association des anciens combattants de Sceaux

Au cours de ces derniers mois, l'association a été endeuillée par le décès de cinq de ses adhérents.

Maurice Aubin, né en 1890, habitait 39, rue Jean-Jaurès à l'Hay-les-Roses. Il était très connu à Sceaux pour y avoir fondé un important commerce toujours tenu par ses descendants. Il avait fait toute la guerre de 1914-18 dans les chasseurs à pied et était titulaire de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

Fernand Cabrera, né en 1927, habitait 49, rue des Chêneaux à Sceaux. En qualité de Caporal-chef il avait servi en Indochine, au Maroc et en Algérie, ce qui lui avait valu de recevoir la Médaille Coloniale avec agrafe « Extrême-Orient ».

Louis Dasvid, né en 1898, habitait 49, rue Berlioz à Sceaux. Mobilisé en 1917 dans l'infante-

rie, il avait obtenu la Croix de Guerre. Il avait rendu de grands services à l'association dont il a été un des vice-présidents actif et dévoué.

Maurice Méry, né en 1895, habitait rue des Ecoles à Sceaux avant d'être contraint de se retirer en province lors de sa mise à la retraite. Mobilisé au début de la guerre de 1914-18 dans l'Infanterie, il avait obtenu la Médaille Militaire et la Croix de Guerre. Ayant été fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1979, il avait tenu à ce que sa décoration lui soit remise à Sceaux à l'occasion du 11 novembre. Vice-président de l'association pendant 25 ans, il en avait été un membre influent et particulièrement efficace.

René Renaud, né en 1897, habitait 14, rue du Maréchal-Joffre à Sceaux. Mobilisé en 1916, il avait servi dans l'artillerie et les chars d'assaut et sa conduite au feu lui avait valu la Croix de Guerre.

Aux familles de ces camarades disparus, le bureau de l'association exprime ses regrets et ses condoléances émues.

Vélo Club Scéen

Au terme de sa quatrième année d'existence, le Vélo Club Scéen réunira, le vendredi 18 novembre à 20 h, les coureurs, leur famille et leurs amis pour un repas campagnard suivi d'attractions dans un restaurant de la Croix de Berny.

A l'issue de cette réunion, il sera procédé à la lecture du palmarès 1983 et à la distribution des récompenses.

La saison 1983 étant achevée, l'heure du bilan est arrivée. Un bon bilan puisqu'il totalise 15 victoires dont 7 en prix d'équipe et 8 individuelles que l'ensemble des membres du VCS et de leurs accompagnateurs est heureux de vous présenter :

- Laurent Gonzalez : 1^{er} à Gambais et 1^{er} dans l'Yonne ;
- Thierry Austruy : 1^{er} à Sermaise et 1^{er} aux Lilas ;
- Franck Paris : 1^{er} au circuit du 19^e à Paris ;
- Christophe Lisandre : 1^{er} à Bougival ;
- Richard Vidalenc : 1^{er} à Antony ;
- Fabrice Wirtzler : 1^{er} à Clamart.

Il est à noter que R. Vidalenc et F. Wirtzler, minimes 1^{re} année, âgés tous deux de 14 ans, sont nos deux plus jeunes coureurs. Ils ont également remporté deux des sept prix d'équipes gagnés cette saison.

Un grand bravo pour nos deux futurs champions.



R. Vidalenc (à gauche) et F. Wirtzler, en plein effort.

Nous vous rappelons que depuis la fin du mois d'octobre les portes du club se sont ouvertes à tous les enfants nés à partir de 1969 et désireux de faire de la compétition cycliste.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année. A l'année prochaine !

Pour tout renseignement concernant le Vélo Club Scéen, vous pouvez contacter :

- Lolo Berger, président, au 661 22 01 ;
- Gérard Wirtzler, directeur sportif, au 702 07 27.

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS
Edouard DESJONQUERES

15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - Tél. 666.87.86
à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony
ARBRES, CONIFERES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

COMMUNIQUÉS

Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues au service des affaires générales de la mairie (annexe) 120, rue Houdan, jusqu'au 31 décembre 1983 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie (lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, samedi de 8 h 30 à 12 h).

Pour pouvoir vous inscrire, vous devez :

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans avant le 1^{er} mars 1984 ;
- remplir l'une des conditions suivantes :
 - posséder votre domicile réel dans la commune ;
 - avoir dans la commune votre résidence réelle et effective de six mois, avant le 1^{er} mars 1984 ;
 - exercer dans la commune, en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire ;
 - figurer personnellement, pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

D'autre part, tout électeur ou électrice peut, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Lors de votre démarche, vous devrez vous munir :

- soit de votre livret militaire, de votre livret de famille ou d'une fiche d'état civil, de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre décret de naturalisation ;
- de votre justification de domicile à Sceaux (quittance de loyer, d'EDF-GDF, de téléphone, etc.).

Les demandes doivent être déposées par les intéressés en personne, sauf si impossibilité de se déplacer (maladie, infirmité, raison militaire, personne établie à l'étranger, etc.). Dans ce cas, la demande devra être :

- soit adressée par correspondance sous pli recommandé ;
- soit présentée par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé et muni d'une procuration sur papier libre, indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire.

Dans les deux cas, la demande devra être accompagnée d'une fiche d'état civil ou, pour les Français établis à l'étranger, d'un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 1^{er} trimestre 1984 devront se faire recenser avant le 31 janvier 1984.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil).

Affichage

Modalités de fonctionnement

Nous vous rappelons qu'il existe actuellement treize emplacements destinés à l'affichage dotés chacun de deux panneaux identiques, l'un réservé aux documents administratifs, l'autre aux affiches des associations scéennes.

Ces dernières doivent remettre leurs affiches au service des Relations publiques de la mairie, en quantité suffisante pour que puissent être effectués l'affichage et son entretien qui, sur les deux types de panneaux, sont entièrement et exclusivement assurés par les services municipaux.

Liste des emplacements :

- 81, rue Houdan (face à l'Hôtel de ville) ;
- 95, rue Houdan (baraquements) ;
- angle des rues de Bagneux et du Docteur-Roux ;
- angle de l'avenue Georges-Clemenceau et de la rue du Docteur-Roux ;
- place de la gare de Sceaux ;
- angle du boulevard Colbert et de la rue Lakanal ;
- angle des rues Voltaire et Émile-Morel ;
- angle des rues des Ecoles et Marguerite-Renaudin ;
- 70, rue Houdan à gauche de l'entrée principale du jardin de la Ménagerie ;
- 6, allée de Trévise (groupe scolaire du Petit-Chambord) ;
- avenue de la Duchesse-du-Maine ;
- avenue de la Gare à l'entrée de la voie piétonne menant au groupe scolaire ;
- angle des rues Houdan et Eugène-Maison.

Un affichage libre est toutefois possible sur les dix colonnes Morris implantées à Sceaux.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi 15 décembre, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée Nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

Centre Communal d'Action Sociale Bureau d'Aide Sociale (CCAS-BAS)

Foyer-restaurant

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale-Bureau d'Aide Sociale anime et gère un foyer-restaurant pour personnes âgées de 60 ans et plus, au 17 rue des Imbergères (tél. 661 66 37), du lundi au samedi inclus.

Les repas sont servis à 12 h 30 et se composent d'une entrée ou d'un potage, d'un plat de viande, de poisson ou d'œuf, de légumes, de fromage, d'un dessert et d'un café.

Les prix des repas en vigueur actuellement resteront inchangés jusqu'au 1^{er} avril 1984.

Des « invités » ou des personnes venant d'une autre commune peuvent profiter de ces repas moyennant une participation, établie comme suit :

- invité, âgé de moins de 10 ans, membre de la famille d'un usager : prix identique à celui demandé à l'usager ;
- invité, âgé de 10 ans et plus, membre de la famille d'un usager : 28 F ;
- personne venant d'une autre commune : 36 F.

Pour vous inscrire au repas, il vous suffit de téléphoner deux jours à l'avance entre 14 h et 15 h 30 à Mme Le Scour, directrice du foyer-restaurant, au 661 66 37.

Le Centre Communal d'Action Sociale-Bureau d'Aide Sociale anime et gère également un service de portage de repas à domicile pour les **personnes handicapées de tous âges** dans l'impossibilité permanente ou temporaire de se déplacer.

Bibliothèque municipale

Des livres pour les mal-voyants

La bibliothèque municipale publie un catalogue de livres imprimés en gros caractères pour les mal-voyants. Celui-ci est à la disposition du public gratuitement.

Les livres sont disponibles à la bibliothèque ; la procédure est la même que pour les autres prêts de livres (abonnement annuel à la bibliothèque : 24 F pour l'année civile).



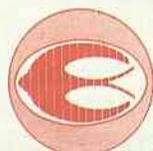
12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY
Tél. 702.57.61

STORES EXTÉRIEURS

CLOISONS JAPONAISES — STORES A BANDES VERTICALES
VOILAGES — DOUBLE RIDEAUX

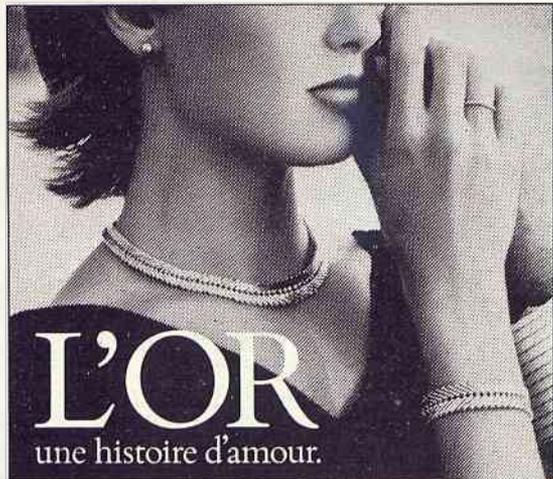
L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

arts de la table • cadeaux

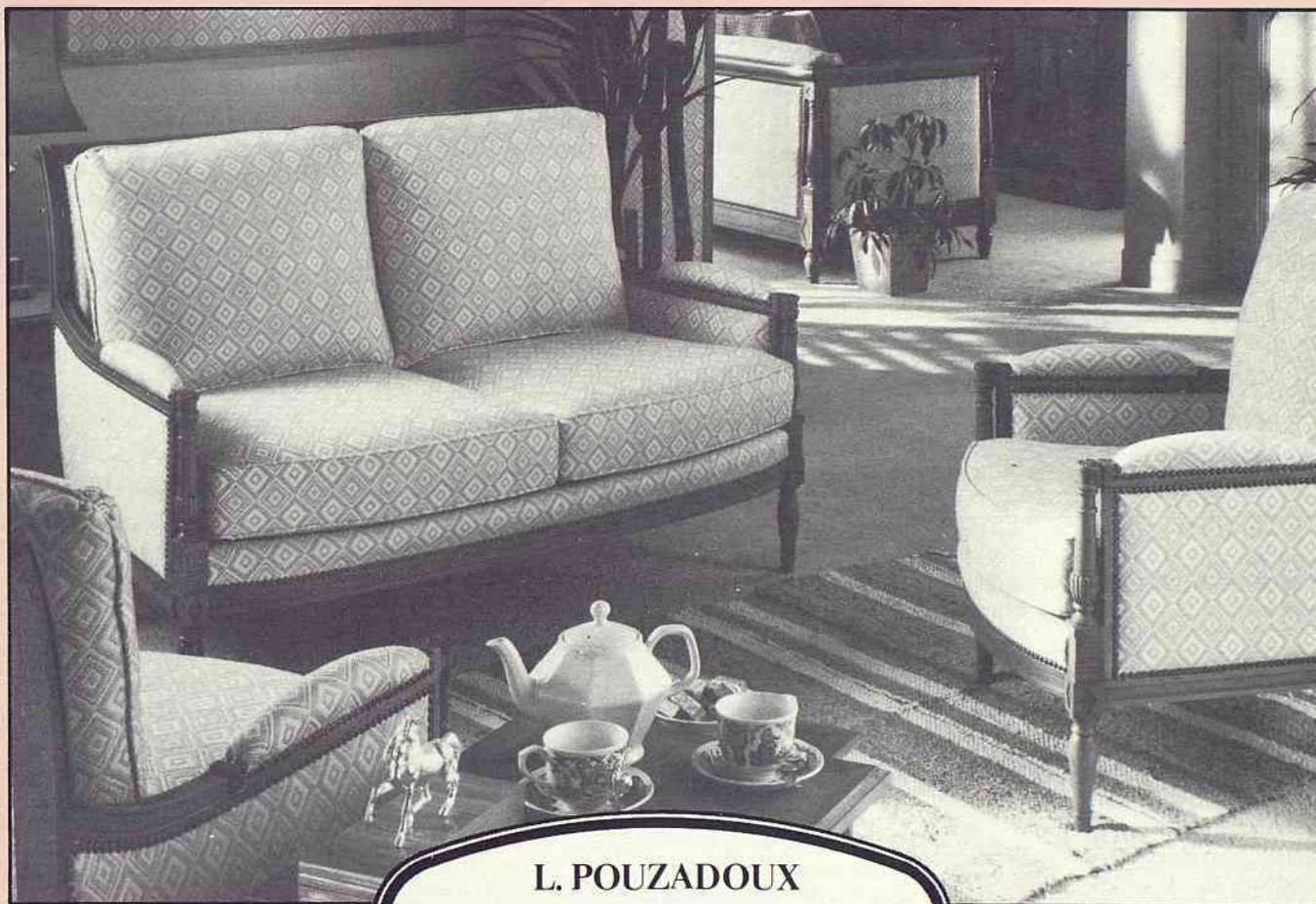


CHARLES GÉRARD

bijoutier-joaillier • horloger-conseil

96, rue Houdan — SCEAUX Tél. 661 02 14

DECLANÉ



S
A
D

S
A
D

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94

CHARLES GÉRARD

bijoutier • horloger-conseil

DES BIJOUX, DES MONTRES JEUNES

à des prix doux

102, rue Houdan — SCEAUX Tél. 350 23 97

BO
U
T
I
Q
U
E

BO
U
T
I
Q
U
E

DECLANÉ

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Sceaux recrute, au 1^{er} janvier 1984, un (e) directeur (trice) de foyer-logement (53 appartements) pour personnes âgées.

Profil du poste : aptitude à l'animation et à la gestion, formation d'infirmier (ière). Logement de fonction. Grille indiciaire IB 350/533 ; IM 313/445.

Adresser lettre de candidature et CV à M. le Maire, Hôtel de ville, 122, rue Houdan, 92331 Sceaux Cedex.

Le Centre Communal d'Action Sociale (BAS) recrute immédiatement un agent polyvalent pour son foyer-restaurant pour personnes âgées.

Profil du poste : savoir cuisiner et servir au foyer-restaurant, avoir son permis VL, accepter d'effectuer les tâches d'agent de service et accepter de prendre ses vacances en dehors des périodes scolaires. Grade OP1 ou OP2.

Adresser lettre de candidature et CV à M. le Président du Centre Communal d'Action Sociale (BAS), Hôtel de ville, 122, rue Houdan, 92331 Sceaux Cedex.

Recherche pour Sceaux collaboratrices (eurs) à temps partiel, dynamiques, pour faire connaître spécialités culinaires du Quercy-Périgord. Ecrire à Georges Galichet, 15, rue Van-Dyck, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. 866 31 29.

Cherche femme de ménage expérimentée avec références, 6 heures par semaine, le matin, pour le centre de Sceaux. Tél. 702 57 84.

Je recherche, pour le 1^{er} mars 1984, une personne sérieuse désirant garder une fillette de 2 ans et sa sœur aînée (8 ans), du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 (écoles des Blagis). Tél. 702 97 27.

Recherchons une personne pour s'occuper, à notre domicile, de notre petite fille de 7 mois et faire de petits travaux ménagers, 4 jours par semaine. Tél. 661 19 84 (après 19 h).

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille recherche emploi. Étudierait toute proposition. Libre au 1^{er} décembre. Tél. 702 33 22 (le matin).

Jeune femme ferait à domicile des traductions en français-anglais et anglais-français de textes commerciaux et littéraires. Tél. 660 69 31.

Jeune personne possédant une moto recherche emploi de coursier. Tél. 660 22 26.

Jeune femme, ayant une grande expérience des enfants, serait disponible 4 heures par jour (matin ou après-midi). Tél. 661 25 31.

IMMOBILIER

Particulier échangerait en toute propriété un 5 pièces tout confort, salle de bains et salle d'eau, 110 m², 2^e étage, parking couvert, 2 caves, à 100 m du métro Sceaux-Robinson, valeur : 850 000 F, contre un 2/3 pièces même confort à Sceaux ou limitrophe, valeur différentielle à négocier. Tél. 350 55 09 (le matin). Agences s'abstenir.

Particulier vend appartement résidence Penthièvre, 152 m², est-ouest, 2^e étage, ascenseur ; grande entrée, séjour 40 m², 4 chambres dont une de 17 m², cuisine équipée d'éléments hauts, lingerie ou chambre de 7 m², vestiaire avec lavabo, 2 bains, 2 wc, nombreux et grands placards, 2 caves, parking. Libre en mai 1984. Tél. 660 36 73.

Etudiant, 3^e cycle, CEA, cherche chambre à louer. Prix maximum : 800 F. Tél. 661 25 31 (le soir).

Couple sans enfant, cherche à louer pavillon 3/4 pièces en banlieue Sud, prix raisonnable. Tél. 660 32 03.

Professeur cherche à louer grand studio ou grand double-living avec éventuellement un petit jardin, à Sceaux, Boulogne ou environs immédiats de Paris. Tél. 661 25 31 (le soir).

Particulier loue locaux commerciaux à usage de bureaux, 65 m², 3 bureaux, dans la rue piétonne, à Sceaux. Tél. 660 59 27.

Recherche box pour voiture ou emplacement parking sous-sol à louer ou à acheter à proximité du 138 avenue du Général-Leclerc. Tél. 587 23 40.

Couple d'ingénieurs au ministère de la Défense recherche appartement en location, deux pièces minimum. Tél. 660 63 19 ou 661 68 13 (le soir).

A la Celle-les-Bordes (78), entre Rambouillet et Chevreuse, à 15 mn du RER, à vendre maison 1972 sur sous-sol 80 m², rez-de-chaussée 80 m², entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bains, wc. Etage : 65 m², trois chambres, salle de bains, wc, grenier ; terrain clos et paysagé. Prix 950 000 F. Tél. 485 25 51.

Dans quartier des Blagis, échangerait pavillon 3 pièces contre appartement 3 pièces en location. Tél. 660 32 07.

VENTES

A vendre plusieurs paires de chaussures de ski, parfait état, pointure 38, 150 F chacune ; très belle combinaison de ski « V de V », taille 40, 300 F. Tél. 660 03 24.

A vendre, manteau astrakan noir grande taille ; manteau de poulain grande taille ; renard gris argenté avec tête ; dentelles anciennes. Tél. 350 12 51 (heures des repas).

A vendre matériel de puériculture (stérilisateur, tables à langer, porte-bébés, etc.) et layette de 0 à 6 mois. Petits prix. Tél. 702 57 84.

A vendre poussette canne « Tartine et chocolat », velours rose. Prix : 150 F. Tél. 702 05 81 (le matin).

A vendre très beau manteau vison allongé clair, état neuf, taille 42. Prix : 10 000 F. Tél. 350 03 16 (après 19 h).

A vendre fourrure renard beige, taille 40 ; trois albums « Pléiade ». Tél. 660 32 07.

Vends : un canapé-lit ; un bureau d'enfant 2 places ancien refait neuf couleur chêne ; un ensemble de bureau adulte 3 pièces cuir noir et neuf ; une paire de skis (2 m) avec bâtons ; une paire de chaussures de ski homme (taille 43, marque « Trappeur ») ; une paire d'après-ski homme (taille 43) en phoque ; des porte-skis voiture ; un aspirateur « Tornado Mistral » ; un « Dupont » femme nacre rouge ; une antenne de télévision ; diverses affaires enfants (vêtements, draps, jouets,...) ; des robes de grossesse et des vêtements homme et femme. Tél. 660 32 07.

COURS PARTICULIERS

Etudiante CAPES de russe donne cours tous niveaux y compris préparation bac. Tél. 350 06 77 (demander Anne).

Elève ingénieur, 2^e année de Centrale, donnerait des cours de mathématiques, physique, chimie, tous niveaux. Tél. 702 17 21.

Institutrice donnerait des cours de soutien, du cours préparatoire à la 5^e. Tél. 668 03 33.

Professeur à Leamington Spa donnerait toute l'année des cours d'anglais commercial et littéraire aux étudiants et adultes se rendant à Leamington. Tél. 19 (44) 926 204 62 ou 946 78 75 à Vélizy.

Jeune fille étudiante à l'école polytechnique féminine donnerait des cours de mathématiques ou ferait du baby-sitting. Tél. 660 88 10, chambre A 417.

DIVERS

Collectionneur achète trains électriques anciens (état indifférent). Tél. 938 36 08.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

tél 660 44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX

Tout près du centre et du RER, ds pte rue calme, maison de plain-pied sur ss-sol total ; entrée, séj., cuis., 2 chambres, chauff. central gaz ; quelques travaux à prévoir ; terrain 236 m² : 580 000 F.

L'HAY limite BOURG-LA-REINE

Au 3^e ét. d'un pt imm. pierre de taille 1974, le séj. de cet apt de 2 pces ouvre sur un balcon de 9 m² par de larges baies coulissantes ; entrée avec plac., cuis. équipée, 1 ch., s. de bns carrelée sol et murs ; chauff. radiat. ; box desservi direct. par l'ascenseur. Exclusivité : 380 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

A 300 m du RER ds pt imm. de bon standing, vous aimerez recevoir dans cet apt idéalement conçu pour une gde famille : 55 m² de réception dallé de marbre avec cheminée prolongée par 70 m² de terrasse ; gde suite parents avec ch., dressing, et s. de bns ; 2 ch. enfants dont 1 double avec cab. toil., bloc service avec cuis., office, chambre de service et s. de bns ; chauff. radiat., parking ss-sol + 2 parkings extér. avec accès direct. Exclusivité : 1 200 000 F.

BOURG-LA-REINE

Tout près du métro Parc de Sceaux au 1^{er} ét. d'un bel imm. ancien. apt 3 pces : entrée 7 m², séj., 2 ch. dont une pouvant agrandir le séj., cuis., s. de bns avec fenêtre, chauff. indiv. gaz, très faibles charges : 340 000 F.

BOURG-LA-REINE

Votre maison bien située dans Bourg-la-Reine pour le prix d'un apt. Au rez-de-ch. : entrée, séj., cuis. équipée de rangem., s. de bns. Etage : 2 ch., gd garage, toiture refaite en 1981, chauff. gaz, agréable jardin : 475 000 F

LE PLESSIS-ROBINSON

A 1 000 m du RER dans site réputé au milieu d'un parc magnifique, au 1^{er} ét. ascens. d'un pt imm. pierre de taille, haut standing. Conception rationnelle pour cet apt de 4 pces : entrée avec vestiaire, séj. avec cheminée sur vaste balcon et parc, cuis. et office ; partie nuit séparée : 3 ch. très belle, s. de bns marbre avec fenêtre, chauff. indiv. électrique, cave, box en sous-sol. Exclusivité : 850 000 F.

SCEAUX Centre

La rue piétonne, le lycée Lakanal, le parc de Sceaux à 50 mètres à la porte de cette maison de 6 pces parfait. conçue. Au r.-de-ch. : gd hall d'entrée, séj. en rotonde, s. à manger, cuis., bureau et s. de bns. Etage : 3 gdes ch. avec chacune, une belle s. de bns. Ss-sol complet, garage, atelier, cave et cave à vins, chaufferie gaz. Exclusivité : 1 600 000 F.

LE PLESSIS-ROBINSON

Idéal pour investisseur, dans un imm. de 3 ét. bien situé près écoles et transports, apt 2 pces parfait état : entrée, séj., cuis., ch. avec gd plac. s. de bns. cave : 265 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Près lycée et forêt, sur jdin de rêve 1 185 m² paysagé, belle maison meulière et brique. R.-de-ch. : séj. 37 m² prolongé par gde terrasse sjdin, cuis. très claire et bien équipée, gd bureau. Etage : 2 ch. très nbreux rangem., s. de bns ; ss-sol : ch. de service, lingerie, buanderie, douche, cave, chauffage fuel, garage : 1 365 000 F.

Limite L'HAY / BOURG-LA-REINE

A 900 m du métro dans résid. 1974 entourée d'espaces verts avec aires de jeux au 5^e ét., ascenseur, apt 3 pces, moderne et rationnel : entrée, séj. s/oggia, gde cuis. ; partie nuit séparée avec 2 ch., dégagem. avec dressing, s. de bns, chauff. radiateurs, cave et box inclus : 450 000 F.

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
DÉCEMBRE		
Dimanche 4 ...	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison661 16 05	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux661 10 59
Dimanche 11 ..	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay.....350 80 19	Mme GAILLOT 127, rue Houdan702 77 97
Dimanche 18 ..	Dr SILBERT 92, rue Houdan661 07 82	Mme LAVERDET 106, rue Houdan661 00 62
Dimanche 25 ..	Dr VERDON 31, rue des Pépinières011 63 26	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc350 03 00
JANVIER		
Dimanche 1 ^{er} ..	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc660 74 87	M. VARIN 45, rue Houdan661 00 91

Le docteur François BERNARD, pédiatre, est heureux de vous annoncer qu'il a ouvert son cabinet le 9 octobre dernier, 63, rue Houdan à Sceaux - Tél. 702 36 30.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 350 27 02
POMPIERS	18 702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15 (Centre 15)
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660 87 82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

vos achats de tous les jours
ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

à Sceaux, du 1^{er} au 31 décembre

1 — 15 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : « *La météorologie au service des hommes* », conférence avec projections de Guy Larivière, ingénieur de la Météorologie nationale, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

1 — 18 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) : vernissage des expositions de Raymond Haas (sculptures) et d'Alain Le Fevre (collages) qui se tiendront jusqu'au 22 décembre.

2 — 21 h, au Centre d'Action Culturelle « *Les Gémeaux* » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « *Rue Cases Nègres* », film de E. Palcy.

3 — de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : bourse aux jouets annuelle.

3 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Don Juan et son valet Pulcinella* », théâtre par la compagnie Pupi et Fresedde.

4 — 16 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Don Juan et son valet Pulcinella* », théâtre par la compagnie Pupi et Fresedde.

5 — du 5 au 17 décembre, la MJC de Sceaux, conjointement avec le CAEL de Bourg-la-Reine, présente des expositions et des animations sur le thème du rock et de la bande dessinée, à l'Orangerie de Sceaux (voir programme détaillé en pages 4/5, 6 du bulletin).

5 — 14 h, à la MJC : couture avec Sceaux-Accueil.

6 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Francès* », film de G. Clifford.

7 — 14 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan) : conversation anglaise avec Sceaux-Accueil.

7 — 14 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : ciné-enfants « *Le roi des singes* », dessin animé de W.L. Ming.

7 — 19 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Les trois couronnes du matelot* », film de Raoul Ruiz.

8 — 20 h 45, à l'ancienne mairie : conférence de Pierre George, membre de l'Institut, sur le thème « *Europe, décennie 80, le tournant* » ; conférence organisée par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaire (SIEP).

9 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Les trois couronnes du matelot* », film de Raoul Ruiz.

10 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : variétés avec Michel Lagueyrie.

11 — 17 h 15, au CAC « *Les Gémeaux* » : concert de musique romantique française, trio Florent Schmitt, avec Patricia Reibaud au violon, Philippe Bary au violoncelle et Véronique Roux au piano. Au programme : Boieldieu, Saint-Saëns, Fauré. Concert organisé par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Du lundi 12 au samedi 17 inclus, le Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, école nationale de musique, présente la VII^e semaine musicale des jeunes à l'ancienne mairie de Sceaux ; du 12 au 16, à 19 h 30 ; le 17 à 18 h.

12 — 14 h, au Centre socioculturel des Blagis : démonstration de cuisine avec Sceaux-Accueil.

13 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Les trois couronnes du matelot* », film de Raoul Ruiz.

14 — 14 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : ciné-enfants, court métrage de Charlie Chaplin.

14 — 19 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Poussière d'empire* », film de Lan Lé.

15 — 14 h 30, aux baraquements : goûter de Noël « *Maman-Accueil* », organisé par Sceaux-Accueil.

15 — 15 h, à l'ancienne mairie : « *Martin Luther entre Dieu et le Prince* », conférence de Maurice Gra-

vier, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

16 — 14 h et 16 h 30, à la MJC (annexe, 5, rue des Imbergères) : art floral, décoration de Noël, avec Sceaux-Accueil.

16 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Poussière d'empire* », film de Lan Lé.

17 — 20 h 45, au CAC « *Les Gémeaux* » : concert de musique contemporaine avec l'ensemble Ars Nova sous la direction de Philippe Nahon, organisé en collaboration avec les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, le CAEL de Bourg-la-Reine, le CAC « *Les Gémeaux* » et les Samedis Musicaux de Sceaux.

20 — 21 h, au CAC « *Les Gémeaux* » : « *Poussière d'empire* », film de Lan Lé.

21 — 14 h, à l'ancienne mairie : spectacle pour enfants, « *Le square* », par la troupe de « *La souris verte* », organisé par la MJC. Réservations à la MJC à partir du 15 décembre.

21 — 15 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : ciné-enfants, « *Pinocchio* », film de L. Comencini.

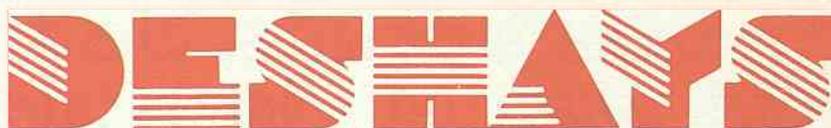
21 — 17 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : ciné-enfants, « *La petite bande* », film de M. Deville.

21 — 19 h 30, au CAC « *Les Gémeaux* » : ciné-enfants, « *Annie* », film de J. Huston.

Expositions

• **A la Maison des Jeunes et de la Culture** : du 28 novembre au 22 décembre, Raymond Haas exposera ses sculptures et Alain Le Fevre ses collages. Vernissage le 1^{er} décembre à 18 h.

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

RARE

Dessus cuir pleine fleur et crôte velours.
354 F du 35 au 41.



ASCAR

Dessus cuir pleine fleur, doublé peau, semelle crêpe.
175 F du 28 au 34
209 F du 35 au 40
245 F du 41 au 45.



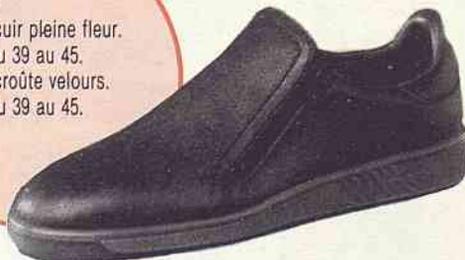
RICHESSÉ

Dessus cuir pleine fleur.
285 F du 35 au 41.



FOULE

Dessus cuir pleine fleur.
205 F du 39 au 45.
Dessus crôte velours.
149 F du 39 au 45.



GEP!

mêmes magasins à :

ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON
GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD

CLAUDINE
et ses collaboratrices
sont heureuses
de vous accueillir également
TOUS LES DIMANCHES MATINS

